

SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ**  
CHEZ VOUS

● **Suspension du trafic aérien**  
**Polémique autour**  
**des 500 000 billets**  
**d'avion vendus**

Le mystère entoure toujours le sort des 500 000 billets d'avion vendus par la compagnie aérienne nationale Air Algérie, après plus de 9 mois de confinement, suite à la fermeture du trafic aérien et au gel des vols depuis mi-mars 2020. Puisque Air Algérie n'a toujours pas remboursé les agences de voyages et de tourisme, la polémique et les échanges d'accusations se poursuivent entre les clients et les prestataires de service. Au milieu des échanges d'accusations entre les agences de tourisme et de voyages qui hésitent à indemniser les clients tant qu'ils n'ont pas perçu leur argent de la compagnie aérienne Air Algérie, qui reporte le dossier jusqu'au retour des vols dans un délai pas encore annoncé jusqu'à présent....

Lire page 6

Quotidien National d'Information  
N° 2556 - Algérie : 10 DA / 1 €

9<sup>e</sup> Année - Mercredi 25 novembre 2020 - 9 Rabie Al Tani 1441  
www.lechodalgerie-dz.com

Coronavirus  
**1133 nouveaux cas, 649 guérisons**  
**et 15 décès en Algérie durant**  
**les dernières 24 heures**



Gouvernement  
**La situation sanitaire**  
**et l'eau potable au menu**  
**d'une réunion du Premier**  
**ministre avec les walis**

Lire page 16

Lire page 4

Relance de l'économie nationale et préservation du pouvoir d'achat des citoyens

# Les nouveaux défis du gouvernement

● Dans une conjoncture difficile marquée par une récession sans précédent, le gouvernement se trouve désormais confronté à de nombreux défis dont ceux liés à la relance de la machine économique nationale, tout en veillant à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

Lire page 3



Communication  
**Le ministère en passe**  
**d'élaborer un projet**  
**de loi sur la publicité**

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, lundi, que «le ministère est en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain». Dans un entretien diffusé sur le site électronique «Dzair-Tube», le ministre a précisé que «la publicité nécessite une régulation urgente pour éviter l'anarchie et certaines pratiques négatives et non professionnelles», annonçant que le ministère était en passe d'«élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain»...

Lire page 3



Nomination  
**Boukadoum félicite**  
**Antony Blinken pour sa**  
**nomination à la tête**  
**du Département d'Etat**

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a adressé, ce mardi, un message de félicitations à M. Anthony Blinken, pour sa nomination en tant que secrétaire d'Etat américain par le Président élu Joe Biden. «Cher secrétaire d'Etat désigné, je suis ravi d'apprendre la nouvelle de votre (désignation) en tant que secrétaire d'Etat par le Président élu Joe Biden», écrit le chef de la diplomatie algérienne...

Lire page 16

Sahara occidental

**Convergence des positions russe et algérienne**

Lire page 5

# 21 Echos du jour

Sûreté de la wilaya d'Alger

## 11 427 appels téléphoniques reçus en une semaine

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu 11 427 appels téléphoniques via le numéro vert 15/48 et de secours 17, outre deux signalements via l'application «Allo Chorta» du 13 au 19 novembre, liés essentiellement au signalement de crimes ou à des demandes de renseignements et d'orientations. «La salle des opérations de la sûreté de la wilaya d'Alger et par souci d'assurer une exploitation optimale des signalements faits par les citoyens, notamment ceux liés aux affaires de crime, veille à les transmettre de manière efficace et en temps réel aux forces de police mobilisées sur le terrain, lesquelles interviennent avec professionnalisme», soulignant que «les interventions menées sur le terrain ont permis l'arrestation de 12 suspects signalés». Ces mêmes opérations ont permis la saisie de 70g de cannabis, 205 comprimés psychotropes, 10 armes blanches prohibées (7 épées et 3 couteaux), 161 unités de boissons alcoolisées, un téléphone portable et une somme de 17



200 DA, outre la récupération d'une motocyclette volée et la saisie d'un véhicule. A cette occasion, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont appelé les citoyens à interagir efficacement et à participer aux opérations sécuritaires, en

mettant à leur disposition les numéros vert 15-48 et de secours 17, l'application mobile «Allo Chorta», ainsi que la page Facebook de la sûreté de la wilaya pour signaler tout ce qui pourrait porter atteinte à leur sécurité ou à leurs biens».

### ● 5 individus impliqués dans différentes affaires criminelles arrêtés

Les services de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de cinq individus impliqués dans différents crimes liés notamment à la constitution d'une association de malfaiteurs, vol et escroquerie via les réseaux sociaux et trafic de drogues. Concernant la première affaire traitée par les éléments de la sûreté de la circonscription administrative de Draria, 3 suspects ayant escroqué un citoyen (71 millions cts) ont été arrêtés par les éléments de la police pour constitution d'une association de malfaiteurs, tentative de vol en

réunion, utilisation d'un véhicule, dissimulation d'objets volés et non dénonciation d'un crime, outre la saisie de 2 passeports, d'un permis de conduire et de 3 téléphones mobiles. Par ailleurs, la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bouzaréah a arrêté un repris de justice qui s'adonnait au trafic de drogue, lequel avait en sa possession 5 capsules de psychotropes et une somme d'argent de 1300 DA. Après obtention d'un mandat de perquisition du domicile du suspect, les éléments de la police

ont saisi 8 capsules de psychotropes cachées dans sa poche. La troisième affaire traitée par les éléments de la deuxième sûreté urbaine à Didouche Mourad (Sidi M'hamed) concerne une citoyenne escroquée par deux inconnues qui lui ont volé des bijoux en or. Après avoir exploité toutes les données scientifiques et techniques, les services de la police ont lancé leurs investigations et réussi à localiser les deux suspectes qui se trouvaient à l'ouest du pays. Sur instruction du parquet territorialement compétent pour

l'extension de la compétence, les mêmes services ont procédé à l'arrestation de l'une des mises en cause, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver l'autre. Cette opération a permis de récupérer 3 bagues en or, 2 paires de boucles d'oreilles (or), une chaîne (or) et 3 bracelets (or). Les suspects impliqués dans les différentes affaires ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes qui ont ordonné le placement de 4 mis en cause en détention provisoire.

### Tlemcen Saisie de plus de 58 kg de kif traité

Les douaniers ont saisi dernièrement 58,8 kg de kif traité au niveau d'un tronçon de l'autoroute Est-ouest reliant la wilaya de Tlemcen. L'opération a été effectuée par des éléments de la brigade régionale de lutte contre la drogue et des équipes mobiles de Tlemcen et de Maghnia en collaboration avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'un barrage dressé au niveau de l'autoroute Est-ouest, à proximité du village de Sidi Senoussi, dans la commune d'Oued Lakhdar (Tlemcen). Un véhicule a été intercepté et sa fouille a permis de découvrir la quantité de drogue saisie, soigneusement dissimulée dans un pneu à l'intérieur de la voiture. Lors de cette opération, trois individus ont été arrêtés et déférés devant la justice territorialement compétente.

### Oum El Bouaghi Récupération de 100 pièces archéologiques

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont récupéré 100 pièces archéologiques. Agissant sur la base de renseignements, dénonçant une opération de vente de pièces archéologiques rares (23 pièces fossiles et 77 pièces de monnaie), les éléments de sécurité ont ouvert une enquête et les investigations ont permis d'identifier des individus, impliqués dans cette affaire. Dans un premier temps, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation d'un individu dans la ville d'Oum El Bouaghi en possession de 10 pièces archéologiques, puis et après l'approfondissement de l'enquête et l'élargissement des compétences vers la wilaya de Khenchela, il a été procédé à l'arrestation du complice du premier individu appréhendé. La perquisition de son domicile a permis la découverte et la saisie de 23 pièces fossiles et 67 pièces de monnaies archéologiques, a-t-on encore détaillé. Après confirmation de la valeur artistique et historique des pièces saisies, et ce, de concert avec les services spécialisés, un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des suspects pour une affaire de «vente et dissimulation de biens culturels classés, dissimulation de pièces provenant des fouilles sans autorisation des autorités compétentes». Les présumés coupables ont été présentés devant les instances judiciaires concernées.

### DGSN Près de 4300 véhicules mis en fourrière pour non-respect des règles de confinement

Au total, 4293 véhicules ont été mis en fourrière par les services de police pour non-respect des mesures de confinement. «Suite aux opérations de contrôle effectuées dans les 32 wilayas concernées par le confinement sanitaire, les services de la police ont mis en fourrière 4293 véhicules, dont 827 motos, pour non-respect des horaires de confinement sanitaire.» S'inscrivant dans le cadre de la préservation de la santé publique, cette opération a pour objectif de s'assurer de l'application des mesures de prévention décidées par les pouvoirs publics afin de lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19). A cette occasion, la DGSN a appelé les citoyens à poursuivre leur contribution aux efforts de protection de la santé publique, et à respecter les mesures préventives visant à enrayer la propagation de la pandémie.

### Béchar Saisie de plus de 29 000 sachets de tabac à chiquer

Plus de 29 055 sachets de tabac à chiquer et 1640 boîtes de moassal pour chicha (narguilé) ont été saisis dans deux opérations distinctes menées par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de Béchar, en coordination avec la brigade mobile des douanes algériennes. La perquisition du domicile d'un suspect, ordonnée par la justice, s'est soldée par la découverte de 23 805 sachets de tabac à chiquer, 490 boîtes de moassal pour narguilé ainsi qu'une grande quantité de paquets de cigarettes, charbon pour chicha et un montant de 989 950 DA, en précisant qu'une amende douanière de plus de 4

millions DA lui a été infligée. La deuxième opération a permis l'arrestation d'un autre présumé contrebandier et la perquisition de son domicile, sur ordonnance du procureur de la République du tribunal de Béchar, a donné lieu à la découverte de 6050 sachets de tabac à chiquer, 1150 boîtes de moassal et 850 cartouches de cigarettes. La valeur vénale de cette saisie est de 629 700 DA, tandis que l'amende douanière infligée est de plus de 3 millions DA. Les deux mis en cause seront incessamment présentés à la justice pour «infraction pénale de contrebande de marchandises sensibles sujettes à fraude».

### Accidents de la circulation Deux morts et 163 blessés en 24 heures

Deux personnes ont trouvé la mort et 163 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national. Les blessés ont été pris en charge sur les lieux, puis évacués vers les établissements de santé. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les mêmes services ont effectué, durant la même période, 141 opérations de sensibilisation à travers 14 wilayas (61

communes), rappelant aux citoyens le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. La Protection civile a également effectué 160 opérations de désinfection générale à travers 18 wilayas (55 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où 434 agents, tous grades confondus, 81 ambulances et 55 engins ont été mobilisés. Par ailleurs, les secours de ce corps

sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à dix-sept personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO2 émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Batna, Naâma, Constantine, Tébessa, Saïda et Bordj Bou Arréridj. Les services de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains dans les wilayas de Tlemcen, Tissemsilt et Oran.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p><b>Directeur Général Fondateur</b> Tewfiq Meraou</p> <p><b>L'ÉCHO D'ALGERIE</b> Quotidien National d'Information</p>	<p><b>Directeur de la Publication</b> Ahsene Saaid</p> <p><b>Directrice de la Rédaction</b> D<sup>e</sup> Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p><b>Siège Social</b> : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p><b>Rédaction</b> : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p><b>Direction de la publicité</b> : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BAHQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p><b>Anep</b> Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p><b>Diffusion</b> Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz</p>	

# Relance de l'économie nationale et préservation du pouvoir d'achat des citoyens Les nouveaux défis du gouvernement

Dans une conjoncture difficile marquée par une récession sans précédent, le gouvernement se trouve désormais confronté à de nombreux défis dont ceux liés à la relance de la machine économique nationale, tout en veillant à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

À ce titre, de nombreux économistes estiment que le projet de loi de finances 2021, actuellement en débat au niveau de la Chambre haute du Parlement, manque terriblement de textes pour la construction d'une économie hors hydrocarbures, d'autant qu'elle dépend excessivement de la fiscalité pétrolière et des différents impôts et textes pour remédier à l'absence de ressources financières. Ils pensent que la dépréciation récente du dinar algérien face au dollar américain constitue un impôt indirect sur les prix que le citoyen devra payer, précisant que cette dévaluation conduira ainsi à la hausse des prix des produits de base et à la baisse du pouvoir d'achat. Certains d'entre eux ont déploré l'absence du développement local en raison de la centralisation de la décision, appelant à la valorisation des ressources locales privées et à la garantie d'un appui logistique aux produits avec l'aide des diplomates à l'étranger, en faisant la promotion des marchandises locales. Ils ont également soulevé la problématique du déficit du budget général de l'Etat et les moyens d'y pallier, appelant à la relance des secteurs vitaux hors hydrocarbures et du projet de l'énergie solaire, mais aussi les secteurs du tourisme et de l'agriculture. Le processus de transition économique requiert, selon les mêmes intervenants, d'opérer un ensemble de réformes qui pourront consolider la stabilité budgétaire à moyen et long termes, améliorer l'efficacité des politiques publiques et moraliser les différentes pratiques. Cette démarche devait permettre aussi de rétablir la confiance et la cohérence entre les institutions de l'Etat et les partenaires socioéconomiques et améliorer le climat des affaires en vue de drainer les investissements directs étrangers. En effet, à travers le nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. Récemment, des experts économiques et des dirigeants d'entreprises ont souligné les facteurs d'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement, en saluant les mesures décidées par les pouvoirs publics pour encourager les investisseurs étrangers. Ils ont salué les réformes entreprises par le gouvernement en vue d'améliorer l'attractivité du pays et stabiliser le cadre réglementaire régissant l'investissement, estimant que la Covid-19 est un facteur d'accélération et de transformation du modèle économique algérien, jusque-là basé sur la rente et les hydrocarbures. Rappelant que l'Algérie est en transition économique, ces experts ont formulé le vœu de voir des investisseurs étrangers associés dans une logique de partenariat gagnant-gagnant aux projets de croissance et de diversification lancés en Algérie. Dans ce contexte, ils ont énuméré les principaux secteurs à fort potentiel de développement, à savoir la production industrielle, l'agriculture, l'agro-industrie, les filières de transformation, l'industrie manufacturière, l'industrie minière, la pétrochimie, les énergies renouvelables et l'industrie du digi-



tal. Ils ont mis en avant aussi la possibilité de relocalisation des chaînes de valeur industrielles, soutenant que l'Algérie avec sa proximité avec l'Europe et sa position géographique en Afrique peut devenir un partenaire dans tous les secteurs. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait, maintes fois rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. En donnant des instructions fermes lors d'une séance de travail consacrée à l'examen du projet de Plan national de relance socioéconomique qui sera soumis aux prochaines réunions du Conseil des ministres, le chef de l'Etat aura pris les devants avec des mesures pratiques visant l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir et la gestion rationnelle des richesses nationales. Le Président Tebboune a donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses natu-

relles nationales, à commencer par les mines dont regorge l'Algérie. Pour le Président Tebboune, l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Le président de la République a mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'Etat. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire rénovée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie.

T. Benslimane

## Communication

### Le ministère en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité



Ph : Fateh Guidoum ©

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, lundi, que «le ministère est en passe d'élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain». Dans un entretien diffusé sur le site électronique «Dzair-Tube», le ministre a précisé que «la publicité nécessite une régulation urgente pour éviter l'anarchie et certaines pratiques négatives et non professionnelles», annonçant que le ministère était en passe

d'«élaborer un projet de loi sur la publicité, à même de corriger les dysfonctionnements enregistrés sur le terrain». «Pour ce faire et à titre transitoire, il a été procédé à la mise en place de 15 critères objectifs pour bénéficier de la publicité publique, ces critères devant être mis en œuvre au début du mois de janvier 2021», a-t-il expliqué. Par ailleurs, le ministre a affirmé que la dernière révision constitutionnelle avait «consacré la liberté de la presse et renforcé son exercice», ce qui impliquerait «de

tenir compte des derniers développements et des acquis remportés lors du processus d'adaptation des lois organiques». Belhimer a relevé, dans ce cadre, que l'amendement et l'actualisation de ces lois, «seront opérés conformément à la vision et aux cadres nouveaux» prévus dans l'amendement constitutionnel en matière d'information et de communication. «Les cadres juridiques et les textes régissant le secteur de la communication, en tête desquels la loi organique relative à l'information et la loi sur l'activité audiovisuelle ainsi que celle sur la publicité constituent l'objet d'un des ateliers de réforme adoptés», a-t-il dit. Affirmant que le ministère «poursuivra l'opération d'actualisation et d'élaboration des nouveaux textes en adéquation avec le dernier amendement constitutionnel ainsi que les évolutions que connaît le monde dans le domaine de l'information et de la communication», le ministre de la Communication a mis en exergue que le secteur de la communication «veille à redoubler les efforts pour la réussite de l'opération de numérisation». Il a fait savoir, dans ce sens, que «des étapes considérables» avaient été franchies jusqu'à ce jour dans le domaine du numérique, notamment depuis le mois de juin dernier, où la transmission analogique a été remplacée par la transmission numérique et ce, dans les délais fixés par l'Union internationale des télécommunications (UIT). Concernant la carte de journaliste, M. Belhimer a relevé «l'élaboration de la décision relative à la créa-

tion d'une commission provisoire chargée de l'octroi de la carte de journaliste professionnel et de l'organisation des élections relatives à la formation d'une commission permanente pour l'octroi de cette carte», ajoutant que cette commission, composée d'experts et de compétences dans le domaine des médias, devra prendre en charge la mise à niveau et l'examen de tous les dossiers relatifs à la carte de journaliste professionnel en toute transparence, objectivité et intégrité afin de barrer la route aux intrus de ce métier». S'agissant des préparatifs de l'organisation de la presse électronique, le ministre a déclaré que «nous attendons la promulgation du décret exécutif relatif à l'activité des médias électroniques dans le Journal officiel», mettant l'accent sur l'impératif pour tous les sites électroniques «de se conformer aux dispositions du décret en question dès sa promulgation». Concernant les sites électroniques, le porte-parole du gouvernement a affirmé que «le ministère a élaboré le premier texte juridique régissant le domaine des médias électroniques en Algérie et lequel contraint la presse électronique à la domiciliation sous le domaine (.dz)». «Le fait de contraindre les sites électroniques à la domiciliation sous le domaine (.dz) en tant que condition pour l'accès à la publicité est un facteur permettant de les protéger des piratages et des attaques étrangères», a poursuivi le ministre.

N. I.

## Gouvernement

# La situation sanitaire et l'eau potable au menu d'une réunion du Premier ministre avec les walis

*L'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus (Covid-19) et les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre pour l'approvisionnement en eau potable ont été au menu d'une réunion présidée hier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avec les walis.*

Ont pris part à cette réunion, tenue par visioconférence, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Éducation nationale, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que le ministre des Ressources en eau. Cette réunion a été consacrée en premier lieu à «l'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus ainsi que les dispositions à prendre, notamment pour renforcer les capacités au niveau des établissements hospitaliers en matière de lits d'hospitalisation et de réanimation». Dans le même cadre, «la situation sanitaire au niveau des établissements scolaires a été examinée avec la présentation du dispositif de suivi spécifique mis en place par le secteur de l'éducation nationale au niveau central et local avec l'évaluation des besoins en matière de moyens supplémentaires de prévention, de protection et de désinfection». En second lieu, la réunion a examiné «les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre par les walis, en coordination avec les secteurs concernés, pour la sécurisation de l'approvisionnement de la population en eau potable afin de pallier au déficit pluviométrique suite à la vague de sécheresse que traverse notre pays». Quant au volet consacré au système de prévention contre les inondations, «un état des lieux a été présenté ainsi que sur les actions à mener dans l'immédiat durant la

saison automnale et hivernale». À la fin de la réunion, le Premier ministre a instruit les walis à l'effet d'«accroître le degré de vigilance face à la récente recrudescence de l'épidémie du Covid-19, tout en axant les efforts sur l'amélioration de la prise en charge de l'hospitalisation des patients». Le Premier ministre a chargé aussi les walis de «veiller à la mobilisation de brigades de contrôle composées notamment des inspecteurs du corps de l'éducation nationale et les personnels de la santé scolaire pour effectuer un contrôle permanent et rigoureux de l'application du protocole sanitaire dans chaque établissement scolaire et de veiller à la répartition équitable et continue en moyens de prévention et de protection au niveau de ces établissements». En outre, M. Djerad a demandé aux walis d'«impliquer les associations de parents d'élèves dans le dispositif de suivi de la situation sanitaire au niveau des écoles, des collèges et des lycées afin de les mobiliser davantage dans les efforts sensibilisation et de communication sur l'importance du respect des mesures préventives contre la propagation de l'épidémie en vue d'améliorer». Sur un autre plan, le Premier ministre a chargé les walis d'«entreprendre toutes les actions nécessaires en vue d'améliorer l'approvisionnement du citoyen en eau potable aussi bien au niveau des villes que dans les zones d'ombre». Aussi, il les a instruit d'«examiner avec diligence les demandes introduites pour le forage de puits notamment pour l'agriculture». Par ailleurs, le



Premier ministre a insisté sur la nécessité de «renforcer les actions de proximité et le contact des autorités locales ainsi que les responsables de services déconcentrés de l'Etat avec les citoyens pour être à leur écoute et prendre en charge leurs préoccupations». De même qu'il a demandé à «assurer une meilleure coordination entre les différents services de l'Etat au plan central et local dans la gestion

des dossiers qui ont un impact direct sur la vie des citoyens». Enfin, le Premier ministre a souligné l'importance de «poursuivre les actions de communication et sensibilisation en direction des citoyens, particulièrement autour du respect des protocoles sanitaires et des mesures de prévention et de protection».

Moussa O. / Ag.

## Violence à l'égard des femmes

### Le CNDH appelle à davantage d'efforts en matière de prévention



Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a appelé hier tous les acteurs institutionnels et non institutionnels à avoir un rôle plus actif et important en matière de prévention contre la violence à l'égard des femmes, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de formation autour de ce thème. Dans un communiqué publié la veille de la célébration de la Journée internationale pour l'élimi-

nation de la violence à l'égard des femmes, le CNDH a insisté sur l'importance pour «tous les acteurs institutionnels et non institutionnels de jouer un rôle plus important en matière de surveillance et de prévention contre la violence à l'égard des femmes, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de formation autour de ce thème, en exploitant l'article 40 de la nouvelle Constitution». Il a appelé, en outre,

à la création de «centres référentiels regroupant toutes les parties prenantes pour écouter, orienter et prendre en charge les femmes et jeunes filles victimes de violence». Le Conseil a salué, dans ce sens, la teneur de la nouvelle Constitution en ce qui concerne la lutte contre la violence à l'égard des femmes, rappelant le contenu de l'article 40 qui stipule que «l'Etat protège la femme contre toutes formes de violence en tous lieux et en toute circonstance dans l'espace public, dans la sphère professionnelle et dans la sphère privée. La loi garantit l'accès des victimes à des structures d'accueil, à des dispositifs de prise en charge, et à une assistance judiciaire». Le CNDH estime que l'article en question «se veut un acquis important, en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et une nouvelle arme pour éradiquer ce phénomène en Algérie, préconisant «la concrétisation des idées contenues dans ledit article au sein du système législatif qui régit la question de la violence contre la femme, à travers une révision profonde des textes en vigueur pour les adapter aux droits et garanties en faveur de la femme victime de violence prévus dans l'article 40 de la Constitution amendée». Dans le même contexte, le CNDH a assuré que la femme algérienne qui «a participé à la révolution de libération nationale et à la lutte contre le terrorisme, et qui est sortie aux premiers rangs du Hirak béni et authentique en vue de revendiquer une Algérie nouvelle, ne

peut être soumise à aucune forme de violence», estimant qu'il faut dénoncer et sanctionner celui qui ose lui porter atteinte». Il a en outre appelé à consacrer la période du 25 novembre au 10 décembre «à l'organisation de campagnes de sensibilisation aux aspects inhérents à la violence à l'égard des femmes», dans le but d'endiguer ce phénomène et d'encourager les femmes à signaler aux autorités officielles les actes de violence et traitements violents qu'elles subissent, afin de contribuer à mettre un terme à l'impunité dans ce domaine». L'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, célèbre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui coïncide avec le 25 novembre de chaque année, d'autant que l'ONU considère la violence à l'égard des femmes comme «l'une des principales violations des droits de l'homme, et ceci en raison de sa large propagation due au silence et au non signalement de celles-ci dans la majorité des cas». Les rapports onusiens démontrent, dans ce sens, que «la pandémie du Coronavirus constitue une véritable malédiction pour les femmes, notamment pendant la période du confinement à domicile», faisant état «d'une augmentation considérable et significative des cas de violence à l'égard des femmes et un manque flagrant en matière de prise en charge sanitaire et sociopsychologique des femmes violentées».

Y. D.

## Port de Annaba

### Exportation de 41 000 tonnes de clinker vers Haïti et la République Dominicaine

La cimenterie Hadjar Soud (Skikda) relevant du Groupe public des ciments d'Algérie (GICA) a entamé hier une opération d'exportation de 41 000 tonnes de clinker vers l'île Haïti et la République Dominicaine, à partir du port d'Annaba. Cette opération d'exportation est la seconde après celle effectuée en 2019 par la cimenterie Hadjar Soud et qui avait permis d'expédier 60 000 tonnes de clinker (composant fondamental de l'industrie des ciments) vers la Côte d'Ivoire, a indiqué son PDG, Youcef Merabet. «La cimenterie Hadjar Soud qui exploite deux chaînes

de production totalisant 900 000 tonnes de ciment prévoit de promouvoir encore ses exportations en 2021 surtout que la demande sur le clinker devra excéder les 200 000 tonnes», a précisé le même responsable. De son côté, le directeur général du port de Annaba, Mohamed Kheirredine Boumendjela, a souligné que dans le cadre de l'accompagnement des exportations, «le port renforcera, au cours du premier trimestre 2021, ses installations logistiques par l'acquisition d'importants matériels dont des équipements d'embarquement, d'une capacité de 1800

tonnes par heure». Entrée en activité en 1973, la cimenterie Hadjar Soud dispose d'une capacité de production annuelle de 900 000 tonnes, de grandes ressources minières et d'une position proche des deux ports de Skikda et Annaba. Le groupe public GICA a réalisé au cours des deux dernières années plusieurs opérations d'exportation vers la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Sénégal, le Cameroun, la Guinée et la Mauritanie dans le cadre de la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures.

# Sahara occidental

## Convergence des positions russe et algérienne

*L'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev, a mis en avant, hier, la convergence des positions russe et algérienne concernant le dossier du Sahara occidental, notamment en ce qui concerne le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.*

Lors de ses déclarations diffusées sur les ondes de la Radio Algérie internationale (RAI), M. Beliaev a réaffirmé la position de principe de la Russie en faveur du règlement du conflit au Sahara occidental sur la base des principes universellement reconnus du droit international. M. Beliaev a mis l'accent sur l'importance de mettre en œuvre les mécanismes et résolutions de l'ONU sur le conflit au Sahara occidental, rappelant que son pays a toujours joué un rôle clé dans la question sahraouie. Dans ce contexte, l'ambassadeur russe a mis en exergue «la position de principe de la Russie en faveur du règlement des problèmes du Sahara occidental «exclusivement par des méthodes politiques et diplomatiques fondées sur les principes universellement reconnus du droit international». Le dossier du Sahara occidental a été minutieusement examiné récemment lors d'un entretien téléphonique entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue algérien, Sabri Boukadoum, a fait savoir M. Beliaev dans un entretien accordé hier à Radio Internationale, relevant «une convergence des positions entre la Russie et l'Algérie concernant le dossier du Sahara occidental». Il a souligné, dans ce sens, que «la Russie et l'Algérie appellent les deux parties au conflit à la retenue et au respect de l'accord de cessez-le-feu signé par le Front Polisario et le Maroc en 1991». Le représentant de la Russie en Algérie a réaffirmé la position de son pays concernant le «droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», et ce, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent «conformément aux résolutions internationales de l'AG des Nations unies et le Conseil de sécurité». Exprimant son souhait «de voir le peuple sahraoui parvenir à un accord pacifique

devant mettre terme à cette crise», le même intervenant a souligné que «l'unique moyen d'aboutir à une solution pacifique est de relancer les négociations», mettant l'accent pour les deux parties au conflit (Front Polisario et Maroc) sur l'impératif de reprendre les négociations pacifiques dans les plus brefs délais». Le diplomate russe a appelé les Nations unies à «désigner au plus vite un Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Sahara Occidental» en remplacement de Horst Köhler, en vue de la reprise du processus politique. Par ailleurs, le diplomate russe a salué le niveau des relations entre la Russie et l'Algérie, insistant sur l'importance de les promouvoir, à travers la relance de la commission mixte de coopération économique et commerciale. M. Beliaev a mis en avant «l'importance et l'efficacité» de la commission mixte de coopération entre les deux pays qui contribue à «la promotion de la coopération économique et commerciale» au plus haut niveau, soulignant que l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Russie, qualifiées d'«historiques» et d'«excellentes» et a évoqué les perspectives de leur renforcement. L'ambassadeur a exprimé l'intérêt des entreprises russes à travailler et établir un partenariat avec les entreprises algériennes dans les différents domaines pharmaceutiques et énergétiques, d'autant plus que l'Algérie dispose de potentialités prometteuses dans ce domaine. M. Beliaev a également souligné que la Russie et l'Algérie sont liées par des relations traditionnellement amicales, qui se sont transformées en partenariat stratégique après la signature de la déclaration correspondante en 2001. «Notre pays a aidé l'Algérie pendant sa lutte pour l'indépendance, lors de la création d'un État algérien, le développement de l'industrie



nationale, l'entraînement des ressources humaines qualifiées dans diverses spécialités.» Le diplomate a déclaré que «l'Algérie est l'un des principaux acteurs et l'un des pays les plus influents d'Afrique du Nord et même dans la région du Moyen-Orient», s'assurant que les relations entre l'Algérie et la Russie sont exceptionnelles et la Russie n'a pas ignoré la demande des dirigeants algériens d'aider à lutter contre la propagation du virus corona. Parallèlement, Igor Beliaev a souligné que Moscou manifeste un grand intérêt à approfondir la coordination bilatérale avec l'Algérie

dans divers domaines, en particulier en ce qui concerne les prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux, y compris par le biais des organisations internationales de l'énergie. Pour conclure, M. Beliaev a également noté que les entreprises russes sont également prêtes à fournir à l'Algérie du matériel de forage et de transport pour l'industrie minière et la technologie d'auto-exploitation pour gérer le matériel minier et d'autres produits, exprimant son espoir que les entreprises algériennes seront plus actives.

A. S.

## El-Guerguerat

### Les incidents sont «extrêmement graves», déclare l'ambassadeur d'Algérie à Rome

La reprise des hostilités au Sahara occidental après l'agression militaire marocaine à El Guerguerat représente «un incident extrêmement grave qui pourrait avoir des effets dangereux sur toute la région», a déclaré l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Ahmed Boutache, à l'Agence de presse Nova. Le diplomate précise que les hostilités ont été déclenchées à «l'initiative du Maroc», notamment pour des raisons économiques. En effet, «l'économie marocaine connaît de graves difficultés, avec une dette de 91% du PIB. Avec la complicité d'un certain nombre de pays, y compris des pays européens, le Maroc pille les ressources naturelles et autres richesses du Sahara occidental qu'il commercialise au profit de son économie», relève-t-il. L'ambassadeur affirme que la réaction du Front Polisario est «légitime» face à la violation de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc qui insiste à utiliser cette zone tampon, comme une «voie commerciale». «L'agresseur est le Maroc, au mépris de la légalité internationale (...)» «tout le monde sait que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation qui est entre les mains de l'ONU», affirme encore

M. Boutache. «Le peuple sahraoui est au bord du désespoir tout simplement parce que la communauté internationale n'a pas honoré les engagements pris pour qu'il puisse exercer librement son droit à l'autodétermination». Pour M. Boutache, «il appartient maintenant aux deux partis au conflit (Front Polisario et le Maroc) de s'asseoir à une table et de parvenir à une solution». «Aujourd'hui le SG de l'ONU est mis devant ses responsabilités» et devrait accélérer la nomination d'un envoyé personnel pour le Sahara occidental, qui serait selon l'ambassadeur, «un premier pas vers une solution au problème». M. Boutache n'a pas manqué dans sa déclaration de pointer la défaillance de la Minurso qui ne parvient pas, à accomplir ses tâches. «L'Algérie n'est pas pays belliqueux, c'est un pays totalement pacifique qui défend les causes justes, comme celle du Sahara occidental», souligne-t-il. Et d'ajouter : «Nos frères marocains doivent cesser de faire de l'Algérie leur fonds de commerce et de tirer sur elle à boulets rouges, toujours à tort et en permanence.»

N. I.

## Fin de l'AP-OTAN avec la participation d'une délégation de l'APN et du Sénat

Les travaux de la 66e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (AP-OTAN) auxquels a participé le président de la commission de la défense nationale au Conseil de la nation, Abdelhak Benboulaïd, à la tête d'une délégation des deux chambres du Parlement, ont pris fin lundi. Le débat a porté sur «l'avenir de l'OTAN à la lumière des changements effrénés que connaît le monde et des appréhensions sécuritaires révélées par la pandémie de Covid-19 au plan géostratégique.

Les travaux tenus par visioconférence ont également porté sur «les enseignements à tirer sur les moyens de faire face aux retombées de cette situation, aux niveaux national et international». L'accent a, dans ce cadre, été mis sur «la nécessité de la coordination et de la coopération pour surmonter la crise actuelle». Dans son intervention lors du débat sur la question de la coopération et du partenariat avec les pays du Sud, le

chef de la délégation algérienne a insisté sur «la forme, la nature et les domaines de la coopération à même se renforcer les relations entre les Etats membres de l'AP-OTAN et les Etats méditerranéens partenaires. Au terme du débat général, il a été procédé à l'adoption d'une décision appelant à tirer des enseignements de la pandémie de Covid-19, à analyser les points faibles et à se préparer à toutes les éventualités pouvant découler d'une future épidémie. Lors de la cérémonie d'ouverture des travaux de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui ont débuté mercredi dernier, le président de l'AP-OTAN, Attila Mesterhzy, avait précisé que «l'actuel concept stratégique, qui définit les tâches fondamentales de l'OTAN, a dix ans. Depuis son adoption, un terrorisme particulièrement brutal a fait son apparition avec l'entrée en scène de Daech, de nouvelles menaces hybrides ou cybermenaces ont vu le jour, et les effets du changement climatique se font ressentir plus largement». Pour ce qui est du

premier point inscrit à l'ordre du jour concernant les effets de la pandémie Covid-19, l'Assemblée parlementaire a considéré que cette pandémie «a reformulé le concept de la sécurité mondiale qui sera marqué désormais par une concurrence géopolitique croissante», ce qui exige de «tirer les enseignements sur le procédé de gestion de la crise et ses répercussions aux plans national et mondial». Lors de la séance, les participants ont débattu de plusieurs rapports préliminaires, dont la question de l'apparition de nouvelles techniques pouvant changer la forme des guerres et l'utilisation de l'intelligence artificielle. Lors de la séance plénière, la présidence de l'AP-OTAN a été confiée à Gerald Connolly, unique candidat à ce poste. La délégation parlementaire conjointe des deux chambres du parlement était également composée de Youcef Messar, membre du Conseil de la nation et Rahim Hicham, député à l'Assemblée populaire nationale (APN).

## Covid-19

### Une baisse de plus de 60% du chiffre d'affaires des compagnies aériennes en 2020

Le chiffre d'affaires des compagnies aériennes chutera de plus de 60% en 2020 par rapport à 2019 pour atteindre 328 milliards de dollars, la pire année jamais vécue par le secteur terrassé par la crise du Covid-19, a annoncé l'Association internationale du transport aérien (IATA). «La crise du Covid-19 a menacé la survie de l'industrie du transport aérien» et «les livres d'histoire retiendront 2020 comme la pire année financière» pour le secteur qui «a réduit ses coûts d'un milliard de dollars en moyenne par jour en 2020 et va continuer à accumuler des pertes sans précédent», a indiqué l'organisation qui regroupe 290 compagnies aériennes, à l'occasion de son assemblée générale. L'Iata prévoit des pertes nettes de 118,5 milliards de dollars pour le secteur en 2020, contre 84,3 milliards de dollars estimés en juin, et des pertes nettes de 38,7 milliards pour 2021, là encore, un chiffre plus bas que celui prévu en juin (15,8 milliards de dollars), avant l'émergence de la deuxième vague de coronavirus. «Cette crise est dévastatrice et implacable», déclare le directeur général de l'Iata, Alexandre de Juniac, cité dans un communiqué. «Les frontières doivent être réouvertes sans mesures de quarantaine pour que les passagers puissent à nouveau prendre l'avion. Les compagnies devraient continuer à puiser dans leurs liquidités au moins jusqu'au quatrième trimestre 2021, il n'y a donc pas de temps à perdre», ajoute M. de Juniac. L'Iata plaide avec force depuis des mois pour la généralisation de tests de dépistage pratiqué au départ des passagers pour éviter des mesures de quarantaine délétères pour le voyage à l'arrivée.

# Suspension du trafic aérien Polémique autour des 500 000 billets d'avion vendus

Le mystère entoure toujours le sort des 500 000 billets d'avion vendus par la compagnie aérienne nationale Air Algérie, après plus de 9 mois de confinement, suite à la fermeture du trafic aérien et au gel des vols depuis mi-mars 2020.

Puisque Air Algérie n'a toujours pas remboursé les agences de voyages et de tourisme, la polémique et les échanges d'accusations se poursuivent entre les clients et les prestataires de service. Au milieu des échanges d'accusations entre les agences du tourisme et de voyages qui hésitent à indemniser les clients tant qu'ils n'ont pas perçu leur argent de la compagnie aérienne Air Algérie, qui reporte le dossier jusqu'au retour des vols dans un délai pas encore annoncé jusqu'à présent, les clients ayant acquis leur titre de voyage veulent récupérer la totalité de la somme dépensée, ou au moins une solution adaptée à leur préoccupation. Selon des sources de la compagnie nationale révélées par les médias, aucune décision n'a été prise pour le moment concernant les 500 000 billets d'avion, qui ont été vendus, avant la suspension des vols en mars dernier, dans une ambiguïté concernant le retour du transport aérien qui reste lié à une décision émise par les plus hautes autorités du pays, alors qu'il a été précédemment décidé de ne pas indemniser les clients, mais de fixer une nouvelle date pour les voyages et en mettant à jour le programme une fois la période de confinement levée. Dans ce sillage, certains clients ont pu effectuer des vols avec la compagnie Air France, sous certaines conditions, au cours de la période écoulée et ont été contraints de soumettre des demandes d'annulation du voyage auprès de la compagnie aérienne algérienne-

ne, compte tenu du flou de la situation à l'heure actuelle, c'est-à-dire qu'ils n'iront pas à l'étranger même si le trafic aérien est ouvert lors de la prochaine phase. Ces voyageurs préfèrent récupérer leur argent, demandes qui n'ont reçu aucune réponse pour le moment.

## Les agences de voyages sont des victimes...

De son côté, le président du syndicat national des agences de voyages et de tourisme, Ilias Djribi, refuse de prendre ou partager la responsabilité avec Air Algérie et confirme que «les agences de voyages font partie des clients de cette société, et que ces mêmes agences n'ont pas pu récupérer les frais de réservation à présent», ajoutant dans ce sens que «la plupart des plaintes liées à la réservation des billets d'avion qui nous sont adressées, même si on est des victimes de cette situation très difficile à gérer», soulignant que «3600 agences sont dans une situation financière difficile et menacées de faillite, et plus de 2000 agences ont baissé rideau et ne sont pas sûres de reprendre l'activité même après l'épidémie», a-t-il indiqué. M. Djribi affirme que «les autorités, jusqu'à présent, sont réticentes à écouter les agences de tourisme et de voyages ou à prendre des mesures en leur faveur lors de la prochaine période, sachant que ces agences soutiennent des dizaines de milliers de travailleurs et les



licenciements vont faire passer les familles algériennes sous le seuil de pauvreté et réduire le pouvoir d'achat des citoyens, sans oublier que le secteur du tourisme et de l'artisanat est un secteur sensible et fiable lors de la prochaine étape pour ne pas rester dépendant de la rente du secteur des hydrocarbures et trouver de nouvelles sources pour renflouer les caisses du Trésor». Par le passé, une étude du ministère des Transports a esti-

mé les pertes de la compagnie nationale Air Algérie dues à la suspension des vols et du transport aérien à 3500 milliards de centimes, ce qui est un montant énorme et affecte la position de l'entreprise, qui s'est toujours plainte de la diminution du chiffre d'affaires et de la surcharge du personnel qui s'élève à 7000 travailleurs.

M. W. Benchabane

## Séisme à Skikda La commission de wilaya chargée du recensement des sinistrés entame son travail

La commission de wilaya chargée du recensement des sinistrés du tremblement de terre ayant frappé dimanche la wilaya de Skikda a entamé hier son travail sur le terrain. Installée par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaïd, la commission de wilaya a commencé hier l'opération de recensement des sinistrés du tremblement de terre qui a touché dimanche Skikda et a été suivi jusqu'à hier par 4 répliques, selon les services de la wilaya. La commission recensera les maisons affectées par le séisme dans les communes de Aïn Bouziane et El Harrouch. La commission est composée de cadres relevant de plusieurs administrations, comme les services de la wilaya, l'Organisme de contrôle technique de la construction (CTC), la Protection civile, la direction de l'action sociale et de solidarité en plus de représentants des citoyens et de ces deux col-

lectivités locales pour mieux accomplir le travail et «barrer la route aux éventuels opportunistes». Le chef de l'exécutif local avait rencontré, dimanche, des représentants de la société civile de la commune de Aïn Bouziane et avait écouté leurs préoccupations, ont rappelé les services de la wilaya, précisant qu'il s'est engagé à «prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des citoyens et procéder au relogement des personnes ouvrant droit dès que la liste définitive des logements affectés sera arrêtée». Pour rappel, un tremblement de terre de magnitude 5,2 degrés sur l'échelle ouvert de Richter avait été enregistré dimanche à 4h53 à Skikda, dont l'épicentre avait été localisé à 12 km au sud-ouest d'El Harrouch. Le séisme a été suivi par 4 répliques dont la dernière a eu lieu hier à 10h14.

## Finance islamique Approche commune de l'action de communication entre les banques et l'Autorité nationale charaïque nationale de la fatwa

Les directeurs de l'information et de la communication des banques et établissements financiers qui commercialisent des produits de la finance islamique ont convenu, lors de leur réunion, lundi à Alger, de l'élaboration d'une approche commune de l'action de communication collective entre les banques et l'Autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique. Le Haut-Conseil islamique (HCI) qui a abrité cette réunion de coordination a fait état de

«l'élaboration d'une approche globale visant à dégager une vision médiatique de l'action de communication collective entre l'Autorité nationale charaïque de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, les banques et établissements financiers qui commercialisent des produits de la finance islamique», indique un communiqué du HCI. Les représentants des institutions financières ont convenu, en outre, de former une cellule d'information et de communication qui veillera à

fournir les informations sur les produits de la finance islamique pour les mettre à la disposition des médias, des investisseurs, des porteurs de projets et des promoteurs de start-up, précise la même source. Il a également été convenu de l'organisation de rencontres périodiques de coordination entre les directeurs de l'information et de la communication des Banques et établissements financiers qui commercialisent des produits de la finance islamique, conclut le document.

## Industrie Ferhat Aït Ali Braham évoque la coopération bilatérale avec l'ambassadeur portugais

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur du Portugal en Algérie, M. Luiz de Albuquerque Veloso, avec lequel il a abordé l'état de la coopération industrielle bilatérale. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les relations économiques bilatérales, notamment dans le secteur industriel et les moyens de les promouvoir. M. Aït Ali Braham a abordé les dernières mesures prises par le Gouvernement ainsi que le nouveau code de l'investissement qui sera prêt avant la fin de

l'année en cours. Il a indiqué que ces nouveaux dispositifs, conformes aux normes internationales en la matière, visent à lever les contraintes et à offrir des garanties mutuelles aux investisseurs. De son côté, l'ambassadeur portugais a exprimé l'intérêt de son pays de renforcer les liens de coopération avec l'Algérie estimant que beaucoup d'opportunités de partenariat s'ouvrent entre les deux pays suite aux réformes opérées en Algérie, notamment après la levée de la règle 51/49 qui régissait l'investissement étranger.

## Garantie des crédits aux PME La BEA signe une convention avec le FGAR

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont signé une convention-cadre permettant aux petites et moyennes entreprises de bénéficier d'une couverture sur les financements des crédits d'investissement accordés par cette banque publique. Le PDG de la BEA, Latrache Lazhar, a estimé, suite à la signature qui a eu lieu à Alger la fin de la semaine écoulée, que les PME et les micro-entreprises ont besoin d'un financement par les banques et les institutions financières, et que cet accord permet de renforcer le mécanisme de leur financement pour la réalisation de leurs projets d'investissement. Il a tenu, par ailleurs, à assurer que la Banque allait «continuer à offrir ses services en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du coronavirus». Le FGAR intervient en sa qualité de co-preneur de risque en faveur des PME sollicitant des crédits d'investissement affectés à la création d'entreprise, à l'extension d'activité et au renouvellement et/ou rénovation des équipements. Le taux de couverture consenti par le FGAR sur ses fonds propres peut atteindre 80% du montant du crédit bancaire accordé par la BEA pour un plafond de 100 millions de dinars, alors que celui accordé sur les fonds Meda, dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, atteint 60% du principal des financements accordés par cette même banque pour un plafond de 250 millions de dinars.

# Industrie mécanique militaire 389 camions multifonctions Mercedes-Benz livrés à Alger

La Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz SAPPL-MB, relevant de la Direction des industries militaires mécaniques (MDN), a procédé hier à la livraison de 389 camions multifonctions et de bus à Alger au profit de 16 institutions militaires et civiles publiques et privées.

Présent à cette cérémonie, le représentant de la Direction des industries militaires au MDN, le colonel Samir Remili a souligné le travail des employés et des dirigeants de la SAPPL-MB «qui ont pu relever le défi en répondant à la demande de nos partenaires ayant trouvé la qualité et le coût raisonnable en nos produits et l'efficacité de nos équipements sur le terrain». Un défi relevé, a-t-il dit, malgré les conditions sanitaires que connaît le monde actuellement, ayant eu un impact négatif sur l'économie mondiale. Ainsi, 320 camions ont été livrés au profit de la Direction centrale du Matériel, relevant du MDN, 15 au profit de la l'Établissement central de construction relevant du MDN, dix au profit de la société El Baraka Construction, un camion au profit de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP, filiale de Sonatrach), quatre (04) au profit de Cosider Construction (filiale du groupe Cosider), six au profit de l'entreprise publique de transport Filtrans, deux au profit de l'entreprise Halliburton et deux camions au profit de la Société de maintenance industrielle Somiz. Il a également été procédé à la livraison de cinq bus de type «Conecto» au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Blida, de dix bus au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Sétif ainsi que de quatorze camions au profit de six entreprises privées activant dans divers secteurs économiques. Dans une allocution lors

de la cérémonie de signature des protocoles de livraison avec les représentants des organismes et établissements concernés, le directeur général de l'Algerian Motors services-Mercedes Benz (AMS-MB), Hamoud Tazrouiti, a fait savoir que cette livraison intervient dans le cadre des orientations de l'Armée Nationale Populaire (ANP) pour la fabrication et la commercialisation de produits locaux de qualité internationale avec des pièces de rechange d'origine et des services efficaces d'après-vente. Il a également fait savoir qu'AMS-MB compte ouvrir des branches régionales dans six wilayas dans une première phase. «Malgré les retards enregistrés du fait de la Covid-19, nous avons inauguré la branche de Tlemcen d'ici début 2021 ainsi que des branches à Sétif et Oran dès le début du second semestre 2021», a-t-il énuméré, ajoutant que les branches d'AMS-MB d'Ouargla et de Béchar seront lancées courant du troisième trimestre de l'année prochaine. De plus, selon M. Tazrouiti, l'entreprise qu'il dirige compte développer son réseau de distributeurs agréés à travers le pays via des conventions qui seront signées d'ici la fin de l'année en cours afin de couvrir l'ensemble du territoire national. À noter que cette livraison intervient dans le cadre de la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, sous la supervision directe de la



Direction des fabrications militaires du MDN. De plus, cette opération s'inscrit dans le processus du développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, à la lumière de la stratégie adop-

tée par le MDN avec les différentes structures et entreprises concernées, visant à relancer l'industrie nationale avec des produits de qualité, répondant aux normes internationales.

Ali Oulbachir/ Ag.

## Finances

### Aymen Benabderrahmane participe au 5<sup>e</sup> Forum arabe des finances publiques

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a participé lundi, par visioconférence, aux travaux du 5<sup>e</sup> Forum arabe des finances publiques. Organisée conjointement par le Fonds Monétaire arabe et le Fonds monétaire International, cette réunion a porté sur le thème «La pandémie Covid-19 et le soutien vital dans les pays arabes». «Dans le cadre de ce forum, les ministres des Finances arabes se sont penchés sur les évolutions et les perspectives macroéconomiques à l'ère de la Covid-19, ainsi que sur la question de la protection sociale, notamment pour les populations les plus vulnérables». Dans son intervention, M. Benabderrahmane a indiqué qu'avec la recrudescence des cas infectés par cette pandémie, «les Etats devront accroître davantage leur rôle économique et social, en vue de mobiliser les moyens de résilience pour clôturer l'exercice en cours, mais aussi pour préparer les conditions d'une relance économique à court et moyen termes pour une sortie de crise». À cet égard, le gouvernement algérien s'attelle, a-t-il souligné, à trouver «les solutions les plus viables pour atténuer les retombées de cette crise en vue de s'inscrire dans une trajectoire de croissance économique durable». Lors de son intervention sur la problématique «Assurer un soutien vital aujourd'hui et maintenir une pro-

tection sociale pour l'avenir», pour partager l'expérience de l'Algérie en la matière, le ministre a précisé que, depuis son indépendance, «notre pays a énormément investi dans ce domaine». Il a également rappelé que les fondements juridiques de ce système de protection sociale trouvent leurs ancrages dans la constitution, qui consacre la gratuité de l'enseignement et son caractère obligatoire, ainsi que le droit de tous les citoyens à la protection de leur santé et celle de leurs enfants. Sur un autre plan, le ministre des Finances a présenté le dispositif de riposte mis en place par l'Algérie pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et contrer ses répercussions socio-économiques. Il a également souligné que les pouvoirs publics œuvrent pour la mise en place de mesures pour assurer la viabilité financière du système de protection sociale et le rendre plus juste et inclusif.

#### Le gouvernement algérien porte un intérêt particulier à la réforme fiscale

En ce qui concerne les finances publiques, «M. Benabderrahmane a signalé que le gouvernement algérien porte un intérêt particulier à la réforme fiscale dont le

principal objectif demeure l'élargissement de l'assiette fiscale à travers le renforcement de la confiance contribuable-administration, ainsi que la simplification des procédures administratives pour faciliter l'acquittement du devoir fiscal par les assujettis à l'impôt». De plus, le ministre a souligné que l'Algérie s'est également engagée à mettre en place un cadre budgétaire responsabilisant qui vise à asseoir un nouveau modèle structuré par les objectifs des politiques publiques et faisant l'objet d'une évaluation continue sur les résultats obtenus. À noter qu'outre les perspectives économiques de la région à la lumière du contexte marqué par le Covid-19, le débat a porté essentiellement sur la teneur des expériences évoquées lors de cette rencontre, pour le soutien à apporter aux franges les plus vulnérables de la société, et pour atténuer l'impact de la crise sanitaire. Il a également été question de la nécessité de la soutenabilité des systèmes de protection sociale sur les moyens et long termes.

N. I.

## AADL

### 140 000 logements seront lancés à la fin du mois en cours

Les travaux de réalisation de 140.000 logements en location-vente seront lancés vers la fin du mois en cours dans un certain nombre de wilaya, a annoncé lundi à Aïn Defla, le DG de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL), Belaâribi Mohamed Tahar. «D'ici à quelques jours, c'est-à-dire vers la fin du mois en cours, tous les projets AADL à l'échelle nationale s'élevant à quelques 140 000 unités auront été lancés», a précisé M. Belaâribi en marge de la cérémonie d'attribution de 1.800 logements ADDL à Aïn Defla. Tout en assurant que le choix des terrains sur lesquels les constructions en question seront édifiées a été fait, il a mis en avant l'importance du respect des normes esthétiques et de réalisation des nouvelles constructions. Rappelant qu'un total de 30 000 logements en location-vente sera attribué avant la fin de l'année en cours à l'échelle nationale, il a fait état de la volonté de son organisme de poursuivre sur cette

lancée. «L'opération d'attribution des logements entamée durant le mois en cours ne s'arrêtera pas et l'AADL en livrera chaque fois qu'un quota en cours de réalisation aura été complètement achevé», a-t-il souligné. S'attardant sur le quota de 1800 logements attribués au profit de la wilaya de Aïn Defla lequel englobe 1200 unités à El Attaf et 600 autres à Aïn Defla et Sidi Lakhdar à raison de 300 chacune, il s'est félicité des efforts déployés pour l'achèvement des travaux dans les délais impartis. En raison de la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus, il a fait état de la mise en place d'un programme quotidien visant à remettre les clefs des logements à un groupe restreint de souscripteurs. «Il est clair que la cérémonie d'attribution d'aujourd'hui a été symbolique en raison de la pandémie du nouveau coronavirus et c'est pour cette raison que nous avons mis en place un programme quotidien visant à remettre les clefs à un groupe

restreint de souscripteurs dont le nombre oscille entre 50 et 80», a-t-il précisé. M. Belaâribi a, par ailleurs, fait état d'un autre quota de 4400 unités en cours de réalisation à l'échelle de la wilaya, dont l'avancement des travaux a atteint des taux «satisfaisants», faisant état de la distribution d'un autre quota avant la fin de l'année en cours. À ce quota (4400 unités) viendra s'ajouter un autre d'une consistance de 1005 unités, a-t-il ajouté, faisant état de l'installation, «d'ici à quelques jours», des entreprises chargées de sa réalisation. Notant que l'obtention d'un logement constitue un facteur de stabilité, de surcroît en ces temps de pandémie, le wali de Aïn Defla, Embarek El Bar s'est félicité que le côté esthétique ait été respecté dans les logements réceptionnés. Tout en observant que la wilaya de Aïn Defla ne s'est pas vue attribuée de logements dans le segment AADL depuis 2013, il a noté que le quota de 1800 attribué lundi fait partie d'un total de

plus de 7 000 unités. «Nous avons travaillé d'arrache-pied pour avoir les terrains et régler le problème du foncier», a assuré le chef de l'exécutif, faisant état d'un programme «ambitieux» de réalisation de logements AADL pour l'année 2021. La cérémonie symbolique d'attribution de logements a été abritée par la maison de la culture Emir Abdelkader de Aïn Defla dans une ambiance empreinte de convivialité en présence des heureux bénéficiaires. Au paroxysme de la joie, les souscripteurs ont, à l'unisson, soutenu que l'attribution d'un logement constituait «un tournant dans la vie», déplorant qu'ils aient, des années durant, souffert de la location exorbitante des logements de la part de particuliers. À la fin de la cérémonie d'attribution, M. Belaâribi s'est rendu au site d'El Attaf (30 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) où il a visité un logement modèle parmi ceux attribués en cette journée.

Y. D.

## Tizi-Ouzou

# Plus de 35 400 infractions aux mesures de prévention, depuis le début de la pandémie

Un total de 35 442 infractions aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation de la Covid-19, ont été enregistrées par les services de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, depuis le début de cette pandémie en mars dernier jusqu'au 18 novembre.

Sur ces 35 442 infractions, 13 820 infractions sont relatives au non-respect des horaires de confinement sanitaire partiel. Il a été, également, enregistré la mise en fourrière de 584 véhicules et motos pour le même motif de non-application de la mesure de confinement sanitaire partiel. S'agissant des infractions liées au non-respect des mesures sanitaires préventives, les mêmes services ont enregistré 18 000 infractions pour non-respect de l'obligation du port du masque de protection (bavette), 84 infractions

pour non-respect du protocole sanitaire dans les transports publics et 3538 infractions pour exercice d'activité commerciale de vente sans respect des règles sanitaires. Par ailleurs, et durant la même période, 2.716 commerçants ont été mis en demeure, 235 propositions et fermeture administrative de commerces pour non-respect de ces mesures, ont été dressées et 270 dossiers judiciaires ont été instruits à l'encontre de commerçants contrevenants.

Kahina T.



## EHU de Blida

## 17% des personnels soignants contaminés

Les résultats préliminaires d'une étude menée par le service d'épidémiologie à l'Établissement hospitalier universitaire Frantz-Fanon de Blida, ont fait ressortir un taux de 17,1% des personnels soignants testés positifs au coronavirus. Supervisant l'étude menée en collaboration avec l'Institut Pasteur d'Alger, le Pr Abderrazak Bouamra a alerté sur la séroprévalence du Sars-Cov-2 en milieu professionnel hospitalier épuisé après neuf mois de dure besogne, précisant que parmi les 2753 personnels soignants testés, 470 employés se sont révélés positifs, soit un taux de 17,1%. Première du genre, cette enquête réalisée durant la situation pandémique en Algérie, se veut «un indicateur» pour évaluer l'étendue de la pandémie, permettant ainsi de prendre les mesures préventives idoines aussi bien aux patients qu'aux personnels soignants. Cette étude constitue, également, «une référence» pour encourager la réalisation d'enquêtes pandémiques similaires dans d'autres wilayas, à l'effet d'endiguer la propagation du virus et de protéger les corps de la santé afin qu'ils puissent s'acquitter de leur mission au service du citoyen. La wilaya de Blida est considérée comme l'épicentre de la pandémie en Algérie et un échantillon précieux pour l'étude, a souligné le Pr Bouamra, expliquant l'exposition d'une partie du personnel ciblé par «une baisse de vigilance», tandis que l'autre partie a été contaminée, selon lui, en dehors de l'établissement. Le taux de prévalence des soignants testés positifs aux anticorps était, explique le même responsable, pratiquement égal indépendamment des tranches d'âge, avec 20,4% pour la fourchette de 45-49 ans, 20,2% pour les 50-54 ans et 20% pour les 20-24 ans. Afin d'éviter le flux de la matinée, l'étude, menée le soir, a fait ressortir un taux de séroprévalence de 20% pour les paramédicaux, médecins généralistes et pharmaciens (les plus touchés), 13,7% pour le personnel administratif et 11,9% pour les résidents. Réalisée sur

une période de quatre mois, l'enquête a révélé aussi un taux de contamination de 9,6% pour les laborantins, 9,1% pour les maîtres-assistants et plus contre 6,9% pour les assistants. Concernant le niveau scolaire des catégories atteintes, les résultats préliminaires de l'étude démontrent que les universitaires ont été les moins atteints avec un taux de 15,1%, ceux ayant un niveau secondaire (18,6%), et ceux avec un niveau primaire (24,3%). Par ailleurs, l'étude a révélé qu'un taux de 23% d'atteinte a été enregistré lorsque trois soignants exercent dans une même salle, 18% entre 2 et 3 soignants, 17% entre 1 et 2 soignants et 14,6% pour au moins un soignant dans une salle. Selon la même étude, l'obésité constitue l'un des «plus graves facteurs» ayant causé des complications aux malades. La moyenne d'atteinte chez les 25 et 30 ans –dont la masse corporelle a dépassé 21% – est de 19,3%, contre une moyenne de 13,9% chez la catégorie 18-24 ans. Concernant les symptômes de la pandémie, l'étude a révélé que 54% des cas présentaient des symptômes contre un taux de 37,6% de cas asymptomatiques. L'application rigoureuse de l'isolement des personnes asymptomatiques a été «le meilleur moyen» pour casser la chaîne de transmission –notamment suite aux mesures préventives prises par les pouvoirs publics dès l'apparition de la pandémie qualifiées par le Pr Bouamra d'«efficaces». Après une large propagation du virus, on ne peut détecter la personne à l'origine de la transmission, a-t-il précisé. Pour faire face aux nouvelles vagues, il faut contrôler les cas asymptomatiques qui circulent librement et causent la propagation du virus. L'atteinte au coronavirus a causé la perte de plus de 100 professionnels, tous corps confondus, contre près de 9000 soignants atteints, selon les données du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

A. M.

## Tipasa

## Plus de 3 milliards de DA de factures d'électricité et de gaz impayées à cause de la pandémie

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées, en raison de la pandémie de la Covid-19 a dépassé dans la wilaya de Tipasa, le chiffre «record» de trois milliards de dinars, a-t-on appris, auprès du responsable de la direction locale de distribution d'électricité et de gaz. M. Ahmed Brahimi, qui a rappelé que l'interruption de l'alimentation en énergie pour non-paiement des factures, est «suspendue jusqu'à stabilisation de la situation sanitaire», a indiqué que ces créances, estimées exactement à 3,446 milliards de dinars, représentent une hausse de l'ordre de 87% comparativement à l'année dernière et durant laquelle la direction de distribution de Tipasa a enregistré plus de 2,16 milliards de dinars de créances impayées, à septembre 2019. Ce même responsable a signalé que les mesures prises par la société concernant la «suspension des coupures d'électricité», en guise de «solidarité avec les citoyens en cette conjoncture sanitaire

sensible, sont toujours de rigueur». Détaillant ces créances, le responsable a fait part de plus de 2,16 milliards de dinars détenus auprès des abonnés ordinaires (ménages), à septembre 2020 soit une hausse de 135% comparativement à la même période de l'année dernière, où le montant des factures impayées par les ménages était de 858 millions de dinars. A cela s'ajoutent plus de 1,1 milliard de créances détenues auprès des services administratifs et des services publics, dont le montant des factures impayées a augmenté de 30% cette année, contre seulement 876 millions en 2019. Pour récupérer son dû, sans avoir à recourir aux coupures d'électricité, la direction de distribution de Tipasa a mobilisé des équipes commerciales chargées de contacter les abonnés pour les sensibiliser quant à la nécessité de payer leurs factures, parallèlement à l'organisation de campagnes de sensibilisation aux mêmes fins. M. Ahmed Brahimi a,

aussi, exprimé ses «craintes à l'égard des effets de ces circonstances exceptionnelles, ayant conduit à des difficultés financières pouvant relativement impacter la concrétisation des projets inscrits au titre du plan de développement des réseaux électrique et de gaz et les différentes prestations fournies aux citoyens». À cet effet, il a lancé un appel aux abonnés de la société en vue d'éviter le cumul des factures impayées, afin de préserver, la «pérennité de ce service public, considérant qu'il s'agit d'une société citoyenne dans le cadre de la responsabilité sociale et de la solidarité sociale». Le même responsable a signalé de nombreuses formules de paiement mises à la disposition des abonnés, outre la possibilité d'un échelonnement de leurs dettes, à travers un contrat entre l'agence commerciale et l'abonné, prenant en compte «le nombre de factures impayées, le volume des dettes et les capacités financières de l'abonné».

## Médéa:

### Raccordement en eau potable des villages de «Sahnoune» et «Benissane»

Les villages de «Sahnoune» et «Benissane», recensés comme zones d'ombre de la commune de Bouaichoune, à 24 km à l'ouest de Médéa, ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution local d'eau potable. Cette opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement inscrit en faveur des populations des zones d'ombre. Le raccordement de ces deux villages, totalisant des dizaines de foyers, intervient quelques jours seulement après l'alimentation en eau potable du village «Haouch Roubane», dans la commune de Si-Mahdjoub, à 38 km du chef-lieu de wilaya. Toujours selon la même source, les travaux d'adduction en eau potable d'un autre village, situé également dans les zones d'ombre de la commune de Bouaichoune, en l'occurrence «Teniet-Essamar», viennent d'être achevés et l'entrée en service de ce nouveau réseau d'adduction devrait intervenir dans les tous prochains jours.

## Bouira

### Distribution prochaine de 3.300 logements sociaux

Plus de 3.300 logements sociaux seront distribués prochainement à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira. Selon un communiqué du cabinet du wali Lekhal Ayat Abdeslam, dont l'APS détient une copie, 3.382 logements sociaux et de résorption de l'habitat précaire (RHP) sont achevés et en attente de distribution. Ces logements sont achevés, et les commissions de Daïra chargées de les distribuer sont en train de mener leurs enquêtes sur les postulants, avant qu'elles ne passent prochainement à la distribution. Le même responsable a expliqué, entre autres, qu'il reste quelques dernières retouches à effectuer sur un nombre de logements notamment à Bir Ghebalou (Ouest de Bouira). Sur ces logements sociaux qui seront distribués prochainement, 326 unités sont implantées dans la commune de Kadiria (Ouest) et 300 autres à Sour El Ghoulane (Sud). «Les commissions de Daïra sont en train d'examiner tous les dossiers reçus pour assainir les listes des bénéficiaires». Le nombre de demandes de logements sociaux à Bouira a atteint les 13.801, dont plus de 2.100 dossiers ont déjà été examinés par les commissions. Le travail d'enquête se fait sur le terrain par six brigades pour pouvoir établir les listes finales des bénéficiaires.

Jijel

# Près de 2 millions de tonnes de clinker exportées depuis début 2020 à partir du port Djendjen

Environ 2 millions de tonnes de clinker (ciment semi-fini) ont été exportées depuis début 2020 à partir du port Djendjen de Jijel vers plusieurs pays, a indiqué le PDG de cette entreprise portuaire, Abdeslam Bouab.

«**D**e janvier à novembre 2020, plusieurs opérateurs économiques opérant dans le domaine de production du ciment à travers le pays, ont procédé à l'exportation d'environ 2 millions de tonnes de ciment (clinker) depuis le port Djendjen», a-t-il déclaré. L'entrée d'un des opérateurs sur de nouveaux marchés en Amérique latine comme le Pérou, le Brésil, Haiti et l'Etat Dominicain -vers lesquels une quantité d'environ 300 000 tonnes de ciment avaient été exportées durant les mois d'octobre et de novembre derniers- a été à l'origine de l'augmentation du volume d'exportation de clinker, a assuré le même responsable. 50% de la quantité de clinker exportée, soit 1 million de tonnes de ciment, est le produit du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a précisé le même responsable, ajoutant que 75% de cette production (environ 750 000 tonnes) a

été exportée par la Société des ciments d'Aïn El Kebira (SCAEK) de Sétif relevant de ce Groupe public. Pour sa part, le chargé de l'information auprès de la Société des ciments d'Aïn El Kebira, Khemissi Rehal a indiqué que de janvier à octobre 2020, pas moins de 40 000 tonnes de clinker ont été exportées vers l'Etat Dominicain, affirmant que des efforts sont déployés pour investir de nouveaux marchés. Il a, dans ce sens, rappelé que le ciment produit par la SCAEK avait été exporté vers plusieurs pays africains comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Gambie en plus des pays d'Amérique Latine, le Pérou et le Brésil notamment. La quantité de ciment exportée par la Société des ciments d'Aïn Kebira devra atteindre à fin 2020 «environ 800 000 tonnes, représentant le double de la quantité exportée en 2019», a-t-on conclu.

Chiheb M.



El Tarf

## Adopter l'économie circulaire pour une meilleure gestion des déchets

Parvenir à une meilleure gestion des déchets avec l'orientation progressive de l'Algérie vers l'adoption de l'économie circulaire, dans le cadre du développement durable a été mis en exergue lors d'une session de formation à distance, initiée par le ministère de l'Environnement au profit de journalistes des wilayas d'El Tarf et Tindouf.

Lors d'un cours dédié à cette problématique, présenté à distance durant jeudi et dimanche, M. Abdelkader Namane, enseignant spécialisé dans la problématique de l'environnement et les génies des procédés à l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, a précisé que l'Algérie s'achemine lentement mais sûrement vers l'économie circulaire, qui est un modèle alternatif à la conception linéaire (production, consommation, déchet) de l'économie. L'intervenant a, dans ce contexte, mis en exergue les avantages de ce modèle qui assure, a-t-il dit, la limitation du gaspillage des sources d'énergies non renouvelables et des matières premières, et propose une écologie industrielle garantissant une valorisation des déchets à leurs avantages, dans le cadre d'une politique de protection de l'environnement. Tout en soulignant que le traitement des déchets était un véritable enjeu économique et écologique, la même source a insisté sur l'importance du «tri sélectif» à la source (dans les foyers) afin de réduire l'impact des déchets sur l'environnement et faciliter leur recyclage, dans le cadre du développement durable. Les intervenants ont été, pour leur part, unanimes à souligner l'importance de l'instauration d'une culture permettant de minimiser la production de déchets et de promouvoir une utilisation efficace des ressources en instaurant un dialogue avec les citoyens pour les encourager à prendre une

part active dans la transformation de leurs communes. La gestion des déchets représente, a-t-on noté, une responsabilité et un service clé que les communes proposent à leurs citoyens mais qui implique activement le citoyen pour préserver le cadre de vie et garantir un développement durable. Les difficultés induites par l'accumulation, la création de nombreux dépôts sauvages dans différents quartiers, les textes adoptés et les organismes créés depuis 2001 dans le cadre de la prise en charge de cette problématique ont été passés en revue, dans l'objectif de rappeler les efforts déployés par l'Etat pour une gestion efficace de ce problème. La situation est particulièrement critique dans les villes où les densités élevées de la population concentrent les déchets et compliquent les problèmes de gestion des déchets, a-t-on indiqué en citant, entre autres, les problèmes liés à l'urbanisation qui déborde les capacités des autorités locales à gérer et à maîtriser la gestion de ce phénomène. Aussi, l'accent a été mis sur l'importance de la valorisation des déchets par leur réemploi et leur recyclage ainsi que l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement. La stratégie nationale et le plan d'actions de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035, l'important gisement d'emplois, estimé à 1,5 million de postes de travail à l'horizon 2025, prévus dans le cadre de l'économie verte et différents autres exemples de solutions d'économie circulaire proposés pour une meilleure gestion des déchets, ont été présentés et débattus durant cette session de formation virtuelle qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre courant.

## ● Les habitants participent massivement à l'opération de reboisement

La population d'El Tarf a répondu présent pour participer à l'opération de reboisement lancée à travers le territoire national. A El Tarf, selon les organisateurs plus de cinq mille arbres ont été mis sous terre au niveau de la commune de Berrihane et plus précisément au niveau du lieu boisé dit «Faydh El Loghbar dans la wilaya d'El Tarf. Ces jeunes plants remis aux bénévoles par la direction de la Conservation des forêts occuperont selon les organisateurs une importante superficie de sept hectares environ. Le wali de la wilaya d'El Tarf en l'occurrence M. Harchouf Benarrar a donné le coup d'envoi de cette opération d'envergure.

Les jeunes plants une fois enracinés vont sans aucun doute préserver le sol du phénomène d'érosion dévastateur. Il était entouré des responsables locaux plus particulièrement tout son staff exécutif. Ont participé en plus des habitants des organisations telles que services de la sûreté de wilaya, la protection civile, l'ANP, l'administration des établissements pénitentiaires, les Scouts musulmans algériens (SMA), la Direction de la jeunesse et des sports, la Fédération locale des chasseurs et la société civile. Les mesures barrière de lutte contre le coronavirus ont été respectées par les participants qui portaient tous des masques protec-

teurs. Cette action, qui a connu un franc succès malgré la pluie, récupérera les nombreux hectares calcinés par les feux de forêts enregistrés cette année aux prémices de l'automne. Le wali qui a participé à cette opération d'intérêt national a mis l'accent sur l'importance des opérations de reboisement dont plusieurs actions dans ce sens ont été organisées car ces plants jouent un double rôle la préservation du sol et la régénération. «Le reboisement peut contribuer au reverdissement des superficies touchées par les incendies», a-t-il ajouté. Enfin, El Tarf compte un parc national qui s'étend sur 80 000 hectares.

Khenchela

## Premières chutes de neige automnales sur les hauteurs de Bouhmama et Tamza

Les premiers flocons de neige ont recouvert dans la nuit de dimanche à lundi, les hauteurs de la commune de Bouhmama et la localité d'Aïn Mimoun à Tamza dans la wilaya de Khenchela. La poudreuse a commencé à se déverser dans la nuit de dimanche sur le mont Chélia, culminant à 2328 mètres d'altitude et dans la région de Bouhmama, où les flocons tombant dru ont succédé, au froid particulièrement vif qui a affecté la région des Aurès durant toute la nuit. Dans la commune de Tamza, les monts d'Aïn Mimoun et de Noughis étaient recouverts d'un manteau blanc au lever du jour. Selon, l'attaché de l'annexe de l'Office national de météorologie, Djamel Boukouider la vague de froid et les fortes précipitations que connaît la wilaya de Khenchela devront persister jusqu'à mardi matin et la neige est attendue sur les hauteurs culminant à plus de 1800 mètres. Le temps s'améliorera à partir de mardi après-midi dans la wilaya de Khenchela, souligne-t-on encore. Selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile, aucune intervention n'a été enregistrée dans ces localités, étant donné que les chutes de neige ont eu lieu pendant la nuit et dans des zones montagneuses.

Souk Ahras

## Plus de 8000 quintaux de romarin récoltés

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras a obtenu, au titre de l'opération de récolte du romarin, entamée en juillet passé et se poursuivant jusqu'à juin 2021, une production «considérable» estimée à 8075 quintaux de cette plante aromatique, a indiqué, lundi, le chef du service des ressources de la Conservation des forêts, Mohamed Zine. La vente de cette récolte a débuté au profit de deux opérateurs opérant à Annaba et Souk Ahras dans le domaine de l'extraction des huiles essentielles exportées essentiellement vers des pays européens, selon la même source qui a souligné que la récolte de cette plante se déroule dans les forêts de Lehmana (commune de Sidi Fredj) et Bousseou (entre Taoura et M'daourouch). Selon le même cadre, la wilaya de Souk Ahras renferme «d'importantes» ressources florales dont le romarin, le basilic, le pistachier lentisque et l'arbousier dont l'exploitation par des investisseurs et associations de femmes rurales pourrait être génératrice de richesses et emplois. En cas de conditions climatiques favorables, la production de romarin de la wilaya peut atteindre annuellement 14 000 quintaux, a ajouté le même cadre forestier qui a assuré que la récolte de cette plante en a favorisé une meilleure régénération et croissance. Antioxydant et anti-inflammatoire, le romarin améliore la circulation sanguine, renforce l'immunité du corps humain, calme les arthroses et réduit les problèmes d'indigestion, selon des études scientifiques.

Oran

# Bon qualitatif de la culture maraîchère sous serre

*La culture maraîchère sous serre a connu un bond qualitatif ces trois dernières années dans la wilaya d'Oran, avec une augmentation de la production de légumes, ayant permis leur disponibilité sur les marchés tout au long de l'année.*

Une évolution «significative» a été constatée tant en termes de superficie consacrée à la culture sous serre qu'en termes de quantité des légumes produits depuis 2017, selon la Direction des services agricoles (DSA). En effet, la superficie totale consacrée à ce type de culture est passée de 39 hectares durant la saison agricole 2017-2018 à 54 ha durant l'année agricole suivante (2018-2019) pour dépasser les 63 ha la saison dernière, a indiqué Farida Bellache, technicienne supérieure au service de l'organisation de la production et d'appui technique de la DSA. Les fellahs, qui ont investi dans ce type d'agriculture à Oran, région plus connue pour la culture des champs, ont réalisé une production abondante de légumes s'élevant à quelque 56 142 quintaux au cours de la précédente saison (2019-2020). Cette production a été, l'année d'avant, de l'ordre de 38 700 quintaux et de 36 013 quintaux durant la saison 2017-2018, a ajouté Mme Bellache. Pour l'actuelle saison agricole 2020-2021, la DSA prévoit une «légère» augmentation de la superficie consacrée à la culture sous serre pour atteindre les 64 ha, a indiqué la technicienne, notant que ce mode agricole est répandu dans les zones de Bethioua, Gdyl, Aïn El Beïda (Es Senia), Aïn El Turk et Boutlélis.

## L'objectif, rattraper le retard

La culture de la tomate sous serre occupe la part du lion de la superficie réservée à ce type de maraîchers à caractère industriel, qui est estimée à 50 ha sur une superficie totale de l'ordre de 63 ha lors de la campagne précédente avec une production de 50 616 quintaux. Elle est suivie de l'asperge, de la courgette et des haricots verts. Et, un demi-hectare a été réservé au melon. De son côté, le président de la Chambre agricole de la wilaya d'Oran, Brachmi Hadj Meftah, a assuré que la surface agricole sous serre pourrait être étendue si certaines difficultés, telles que les lenteurs des procédures administratives en vue d'obtention de crédits, sont levées. «Cette situation a poussé certains agriculteurs à renoncer à ce genre d'activité agricole, qui a enregistré un engouement appréciable. Le responsable a ajouté qu'il existe un soutien de l'Etat pour encourager le développement la culture de la tomate industrielle ainsi que pour l'acquisition de matériel



d'irrigation. Il s'agit d'une aide de 50 % de la valeur financière totale de l'équipement. L'expert en économie rurale a relevé qu'en dépit de l'évolution que connaît ces dernières années la culture sous serre dans la wilaya d'Oran, elle reste néanmoins en retard par rapport à d'autres régions côtières, à l'instar de Mostaganem, Beni Haoua (Chlef), Tipasa et Jijel. «Les agriculteurs d'Oran restent très attachés à la culture des champs», a-t-il relevé, poursuivant : «l'objectif est d'inciter les agriculteurs à investir dans ce domaine, ce qui contribuera à économiser l'eau et augmenter la disponibilité des produits maraîchers tout le long de l'année sur les marchés.»

## Un plan d'action pour développer davantage la filière

Un membre du conseil d'administration de la Chambre de l'agriculture, Abed Fateh, a, quant à lui, estimé que pour impulser la filière de culture sous serre dans la wilaya d'Oran, il est nécessaire que l'agriculteur, la DSA, la Chambre de l'agri-

culture et la station de Hassi Bounif relevant de l'Institut technologique des récoltes et cultures industrielles (ITCMI) travaillent de manière complémentaire. «L'objectif est de mettre en place un plan d'action pour développer davantage cette filière, la réorganiser et introduire la culture des semences ayant une valeur commerciale et à fort rendement dans les serres pour atteindre l'auto-suffisance et assurer l'abondance des produits maraîchers tout le long de l'année», a plaidé M. Abed. Pour sa part, le directeur de la station Hassi Bounif de l'ITCMI, Abdelhak Atif, a indiqué que son établissement, qui effectue des expériences agricoles sous serre, est disposé à accompagner des fellahs de la région d'Oran comme c'est le cas à Mostaganem, avec un programme de travail entre les services agricoles et la Chambre de l'agriculture. Ce programme permettra de sensibiliser les producteurs sur l'importance de ce mode agricole et à introduire la technique de culture sous serre multidimensionnelle, qui assure des récoltes plus abondantes que celles des cultures sous serre traditionnelles.

Lehouari K. / Ag.

## ITPA Oran Formation sur l'élevage de la crevette d'eau douce

L'Institut des techniques de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran a lancé une formation sur l'élevage de la crevette d'eau douce, une première dans la région ouest, a-t-on appris du directeur de l'ITPA, Lahouari Kouissem.

Une vingtaine de porteurs de projets, dont des agriculteurs, des différentes wilayas de l'Ouest du pays, prennent part à la formation, d'une durée de deux mois, a indiqué M. Kouissem, notant qu'elle (la formation) fait partie des formations qualifiantes, à la carte, programmées selon la demande.

«Nous avons reçu des demandes de plusieurs wilayas, comme Mostaganem et Relizane, et nous avons lancé la formation dès qu'on a pu regrouper le nombre requis, soit une vingtaine de personnes». Dispensée par des enseignants de l'ITPA, préalablement formés en la matière, la formation se soldera avec un stage pratique sur le terrain. Il est à rappeler que le savoir-faire de l'élevage de la crevette d'eau douce a été acquis par les Algériens il y a seulement quelques années, dans le cadre d'une coopération algéro-coréenne. Deux fermes expérimentales d'élevage de crevettes d'eau douce ont été réalisées à Hassi Ben Abdallah (20 km de Ouargla) et El Marsa (Skikda), dans le cadre de cette coopération. Ainsi, la région ouest profitera également de ce savoir-faire acquis, par la formation de porteurs de projets, dans l'espoir de les voir réaliser des fermes de ce genre, a souligné M. Kouissem.

K. L.

Mascara

# Prise en charge gratuite des insuffisants rénaux au niveau de 20 cliniques et laboratoires d'analyses

Une délégation de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux de la wilaya de Mascara a signé dernièrement des conventions avec 20 cliniques et laboratoires médicaux spécialisés du secteur privé pour une prise en charge gratuite des personnes atteintes de la maladie, a-t-on appris de sa représentante locale, le Dr Amina Bahloul.

La délégation de wilaya de la Fédération nationale des insuffisants rénaux a récemment conclu des accords avec des cliniques médicales privées pour prendre en charge gratuitement cette frange de patients adhérents à la fédération dans les

domaines de la cardiologie, de la gastro-entérologie, de la médecine interne, de la gynécologie et de l'obstétrique.

Un nombre de laboratoires d'analyses s'est engagé d'entreprendre gratuitement tous les types de tests médicaux des insuffisants rénaux, a assuré le Dr Bahloul. «Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une initiative de solidarité avec ces patients, dont certains sont démunis et d'autres sont incapables de travailler», a-t-elle expliqué.

Il est prévu d'élargir l'opération pour inclure d'autres cliniques médicales dans d'autres spécialités ce qui épargnera aux insuf-

fisants rénaux les déplacements pour examens et analyses médicaux en dehors de la wilaya. La Fédération compte, d'autre part, signer une convention avec l'entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Mascara au profit des insuffisants rénaux pour leur permettre de se déplacer gratuitement comme c'est le cas dans d'autres wilayas, à l'instar d'Alger. Selon le Dr Amina Bahloul, le nombre de patients atteints d'insuffisance rénale dans la wilaya de Mascara est de 530 qui suivent des séances d'hémodialyse dans cinq centres publics et deux autres privés.

Tissemsilt

# Transfert du quota de 628 logements publics locatifs à la commune de Khemisti

La wilaya de Tissemsilt a décidé le transfert d'un quota de 628 logements publics locatifs (LPL) à la commune de Khemisti qui dispose d'assiettes foncières. La décision de transfert a été prise lundi lors d'une réunion présidée par le wali, Abbas Badaoui, consacrée à l'examen de la situation de plusieurs quotas de logements de type public locatif dont la construction n'a pas

encore été entamée. L'affectation du programme des 628 LPL, répartis à travers plusieurs communes de la wilaya qui souffrent d'un déficit énorme d'assiettes foncières, a été décidée pour les réaliser sur le territoire de la commune de Khemisti, au regard de la disponibilité d'assiettes foncières pour sa réalisation. Le démarrage effectif des travaux de construction de ce

quota de logements est prévu «très prochainement», après l'achèvement de l'ensemble des mesures administratives. Il a été décidé, également, lors de cette rencontre, l'achèvement de l'ensemble des procédures administratives qui restaient du quota de 500 logements publics locatifs au niveau des communes de Theniet El Had et de Tissemsilt ayant connu, récemment,

un retard dans la réalisation, selon la même source, qui a ajouté qu'il sera procédé au lancement des travaux de ce quota de logements avant la fin du mois de décembre prochain au plus tard. La rencontre a vu la participation des directeurs du logement par intérim, de l'urbanisme et de construction ainsi que de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

## Et si l'un des moyens de préserver sa santé mentale durant le confinement était... de jouer aux jeux vidéo ?

Et si pour passer le temps, mais aussi pour prendre soin de vous, vous jouiez au jeu vidéo pendant ce confinement ? Car d'après une étude réalisée par les chercheurs de la prestigieuse université d'Oxford (États-Unis), relayée par l'agence de presse AP ce lundi 16 novembre 2020 et publiée sur PsyArXiv Preprints, cette activité pourrait grandement améliorer votre santé mentale. Et même, vous rendre plus heureux. Pour parvenir à cette conclusion, à l'encontre à ce que l'on a l'habitude d'entendre, les scientifiques ont étudié les effets de deux jeux vidéo particulièrement populaires sur leurs joueurs : «Animal Crossing : New Horizons» — lancé pendant le premier confinement et en passe de devenir l'un des plus achetés de la Nintendo Switch — et «Plants vs Zombies: Battle for Neighborville» d'Electronic Arts, disponible sur plusieurs plateformes. Leurs développeurs ont partagé des données

anonymes sur les habitudes de certains joueurs. Parallèlement, les chercheurs ont interrogé ces 2 756 amateurs d'Animal Crossing et 518 de Plants vs. Zombies sur leur quiétude au quotidien. Et il s'est avéré que, «contrairement aux craintes répandues selon lesquelles un excès de temps passé à jouer mène à une addiction et à une santé mentale affectée, nous avons trouvé une petite corrélation entre le jeu et le bien-être», résumant les auteurs de l'étude.

### Des alternatives en ces temps durs

S'ils sont d'un genre différent, les deux jeux possèdent tous les deux des graphiques colorés et enfantins. Ils ne sont d'ailleurs pas connus pour leur violence ou leur incitation à dépenser de l'argent, bien au contraire. D'après les chercheurs,

ces résultats positifs sur la santé mentale des joueurs pourraient finalement être expliqués par les «expériences de compétence et de connexion sociale avec les autres» offertes par les deux univers, grâce à des connexions en ligne notamment. Nos résultats confortent l'idée que les jeux en ligne offrent une alternative satisfaisante aux rencontres en face à face en cette période exceptionnelle, estime dans le communiqué Matti Vuore, l'un des auteurs de l'étude. L'accent ayant été mis sur seulement deux titres, les scientifiques ne peuvent toutefois tirer des conclusions générales sur l'impact d'autres genres de jeux vidéo. De précédentes recherches avaient déjà montré que, s'ils peuvent être à l'origine d'une addiction, ces derniers ont aussi du bon. Faire une partie de Tetris, par exemple, permettrait de lutter contre l'anxiété. Découvrez, au contraire, la liste des jeux les plus stressants dans cet article.



## La réapparition du mystérieux virus Chapare, proche d'Ebola, inquiète les scientifiques



Un virus observé pour la première fois en 2004 en Bolivie a refait surface courant 2019 dans le pays, avec des premiers cas avérés de transmission interhumaine. Alors que la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 est encore loin d'être terminée, la résurgence d'un mystérieux virus, découvert en 2004 en Bolivie et produisant des symptômes semblables à Ebola, inquiète la communauté scientifique. Ce virus, baptisé Chapare en référence à la province dans laquelle il a été mis au jour, est revenu sur le devant de la scène en 2019, lorsque plusieurs personnes ont été prises en charge pour une fièvre hémorragique dans un hôpital de La Paz, la capitale bolivienne, explique le site spécialisé EurekAlert.

### La transmission interhumaine du Chapare, une première

Cinq personnes, dont un jeune interne en médecine, un ambulancier et un gastro-entérologue,

ont été infectés parce qu'ils étaient entrés en contacts avec ces patients. Deux d'entre eux sont décédés, pour un total de trois morts sur les huit cas recensés. Et si les médecins sont inquiets de la réapparition de ce virus, c'est notamment car ces contaminations constituent la première description de la transmission interhumaine du virus Chapare. Plusieurs scientifiques auraient ainsi fait part de leur préoccupation lors d'une présentation réalisée par des chercheurs de l'agence gouvernementale américaine Center for Disease Control (CDC), lors du congrès de l'American Society of Tropical Medicine and Hygiene (ASTMH), qui se tenait du 15 au 19 novembre.

### Comment se transmet-il ?

Comme le souligne Futura Sciences, les modes de transmission du Chapare demeurent relativement énigmatiques. Mais il semblerait que le virus puisse passer d'un humain à un autre par des fluides biologiques (sang, urine, salive,

sperme) contaminés. «Nous pensons maintenant que de nombreux fluides corporels peuvent potentiellement transporter le virus», a complété Caitlin Cossaboom, épidémiologiste au CDC.

### Transmis par les rongeurs ?

La scientifique estime par ailleurs que la maladie pourrait être transmise par les rats. «La séquence génomique de l'ARN que nous avons isolé dans des spécimens de rongeurs correspond assez bien à ce que nous avons vu dans des cas humains», détaille-t-elle.

### Quels symptômes ?

Les patients atteints du virus Chapare ont souffert de fièvre, de douleurs abdominales, de vomissements, de saignements des gencives, d'éruptions cutanées et de douleurs derrière les yeux. À ce jour, il n'existe aucun traitement connu contre cette maladie.

## L'Inde prioritaire pour le vaccin AstraZeneca-Oxford, selon le Serum Institute of India

L'Inde aura la priorité pour la distribution du futur vaccin contre le Covid-19 développé par le laboratoire britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford, a assuré, lundi, le plus grand fabricant mondial de vaccins en volume, le Serum Institute of India (SII). Selon le directeur général du SII, Adar Poonawalla, le laboratoire indien a déjà produit jusqu'à présent 40 millions de doses de ce vaccin. «D'ici janvier, nous devrions en avoir 100 millions de doses au minimum car nous en avons déjà produit 40 millions», a déclaré M. Poonawalla, fils du fondateur de l'entreprise, à la chaîne de télévision NDTV. Le Serum Institute avait conclu en août un accord avec l'Alliance pour les vaccins (Gavi) pour produire jusqu'à 100 millions de doses de deux vaccins potentiels, l'un développé par AstraZeneca et l'autre par la société de biotechnologie américaine Novavax. M. Poonawalla a assuré s'attendre à ce qu'environ 90% des doses du Serum Institute soient vendues au gouvernement indien à environ 250 roupies l'unité (trois dollars). «La plupart de ces 90% de doses iront au gouvernement indien et peut-être 10% sur le marché privé à un prix plus élevé (1.000 roupies)», a-t-il déclaré. «Nous attendons cette

licence d'utilisation d'urgence, qui devrait nous permettre de commencer à distribuer des doses d'ici la fin du mois de décembre ou en janvier», a-t-il ajouté. AstraZeneca et l'université d'Oxford ont annoncé, lundi, avoir développé un vaccin efficace à 70% en moyenne, voire à 90% dans certains cas, après des essais sur plus de 20 000 personnes. Ce vaccin pourra être stocké dans des conditions de réfrigération normales de 2 à 8 degrés, contrairement à certains autres vaccins candidats, qui nécessitent un stockage extrêmement froid. AstraZeneca a déclaré prévoir produire jusqu'à trois milliards de doses du vaccin en 2021 si ce dernier réussit à franchir les derniers obstacles réglementaires. Le ministre indien de la Santé, Harsh Vardhan, avait assuré lundi dernier à l'India Today TV qu'il s'attendait à ce qu'entre 250 et 300 millions d'Indiens soient vaccinés d'ici septembre prochain. Les premiers à être vaccinés seraient les professionnels de la santé, d'autres salariés en première ligne, y compris la police et les paramilitaires, ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans, a-t-il ajouté. L'Inde est la deuxième nation la plus touchée par la pandémie derrière les États-Unis, avec plus de 9,1 millions de cas de Covid-19.



## Covid-19 : la nicotine, nouvelle arme contre le virus ?



Une étude nationale est lancée par les hôpitaux de Paris sur plus de 1600 personnes. Certaines porteront des patches de nicotine pendant 4 à 5 mois et d'autres des patches de placebo, pour comparer et vérifier si la nicotine a un effet préventif contre la Covid-19.

### Porter un patch de nicotine peut-il empêcher d'attraper le coronavirus ?

Pour le savoir, l'AP-HP lance une étude nationale sur plus de 1600 personnes pour évaluer l'efficacité de la nicotine en

prévention de l'infection chez le personnel soignant. À l'appui de cette hypothèse, l'AP-HP souligne que «les données épidémiologiques françaises montrent un taux de fumeurs actifs significativement plus faible dans la population Covid-19 que dans la population générale». En pratique, certaines des personnes testées porteront des patches de nicotine pendant 4 à 5 mois et d'autres des patches de placebo, pour comparer et vérifier si la nicotine a un effet préventif contre le Covid-19. L'objectif est d'inclure dans l'étude 1633 personnels soignants médicaux et non médicaux travaillant dans un établissement de santé (médecins, infirmiers,

aides-soignants, kinésithérapeutes, brancardiers, manipulateurs radio, étudiants en santé ...), non-fumeurs (ou anciens fumeurs ayant arrêté depuis plus de 12 mois), n'ayant pas d'antécédent de Covid-19 et travaillant au contact de patients (qu'ils soient ou non atteints de Covid-19). L'AP-HP soupçonne que la nicotine «puisse avoir un effet protecteur contre le Covid en inhibant la pénétration et la propagation du virus dans les cellules (grâce à une action sur les récepteurs d'entrée du coronavirus SARS-CoV2)». Déjà au printemps, des chercheurs français avaient émis l'hypothèse que la nicotine puisse avoir un effet protecteur contre le Covid-19. Le gouvernement avait alors décidé de limiter la vente des substituts nicotiques pour éviter une explosion des achats. L'AP-HP rappelle toutefois que le tabagisme reste la première cause de mortalité évitable dans le monde, et que «rien ne permet d'espérer un rapport risque/bénéfice positif du tabagisme dans la lutte contre la Covid-19», car le tabac «tue beaucoup plus qu'il ne protège».

### Les fumeurs seraient moins atteints que les non-fumeurs

D'après les travaux menés par une équipe de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris et du neurobiologiste Jean-Pierre Changeux, membre de l'Académie des sciences, la nicotine aurait des vertus pré-

ventives contre le coronavirus.

Les fumeurs vont être ravis. D'après une étude publiée par l'Académie des sciences, les accros à la cigarette seraient moins atteints que les autres personnes par le virus. Pour arriver à cette hypothèse, l'équipe médicale a testé 350 malades hospitalisés et 130 patients atteints d'un Covid-19 plus léger, accueillis en ambulatoire. Tous, ont été testés positifs au Covid-19. Les spécialistes ont aussi regardé s'ils fumaient plus ou moins que la population générale de même sexe ou de même âge, en comparant avec des données de population générale datant de 2018. Résultat : très peu de fumeurs parmi ces patients, explique le professeur de médecine interne Zahir Amoura, qui a mené l'étude. «On avait un taux de fumeurs qui était de l'ordre de 5%, ce qui est bas», explique Zahir Amoura à France Inter. «Il y a à peu près 80% de moins de fumeurs dans les populations Covid que dans la population générale, de même sexe et de même âge». Dans le tabac, il y aurait donc quelque chose qui pourrait protéger contre le Covid. Oui, mais quoi ? D'après les chercheurs, cette substance pourrait être la nicotine. Pour la petite histoire, cette idée a germé d'une coïncidence. Par l'entremise d'une connaissance commune (le Prix Nobel de physique Serge Haroche), le professeur Zahir Amoura rencontre il y a un mois le neurobiologiste de renommée mondiale Jean-Pierre Changeux.

### La nicotine empêcherait le virus d'accéder aux cellules

Spécialiste de ce qu'on appelle les «récepteurs nicotiques», le scientifique suggère que la nicotine pourrait empêcher le virus de se fixer et de pénétrer dans les cellules. Elle interdirait ainsi sa propagation et constituerait un frein au développement de la maladie, ce qui finalement expliquerait cette sous-représentation des fumeurs parmi les personnes testées positives. «L'idée était que la nicotine interférerait avec l'attachement du coronavirus sur le récepteur de la nicotine, et puisse donc s'opposer à la propagation du virus», détaille le Dr Changeux. Certains retours de terrain suggèrent même que des patients fumeurs hospitalisés (et donc brutalement sevrés) pourraient voir leur état s'aggraver avec ce sevrage brutal. L'autre hypothèse des chercheurs, c'est que la nicotine pourrait aussi amoindrir la réponse immunitaire excessive qui caractérise les cas les plus sévères. Dans tous les cas, les scientifiques espèrent que leurs travaux permettront d'accélérer les recherches sur le virus. «Compte-tenu de l'urgence sanitaire, il apparaît souhaitable d'évaluer rapidement l'impact thérapeutique des agents modulateurs du récepteur nicotinique, directs et/ou indirects, addictifs ou non-addictifs sur l'infection par SARS-CoV-2», expliquent les auteurs de l'étude.

## Etats-Unis

# Une agence fédérale approuve la transition présidentielle en faveur de Biden

L'Administration américaine des services généraux (GSA) a indiqué, lundi, à Joe Biden qu'elle était prête à démarrer le processus formel de transition présidentielle en sa faveur.



Dans une lettre adressée à Biden, Emily Murphy, patronne de la GSA, s'est dite prête à rendre «disponibles des ressources et des services post-électorales» pour la transition de M. Biden à la Maison-Blanche. Malgré «les récents développements impliquant les

contestations judiciaires et les certifications des résultats électoraux», elle a affirmé avoir pris sa décision «de manière indépendante, sur la base de la loi et des faits disponibles». Le président Donald Trump a tweeté le même jour qu'il avait recommandé que la GSA «fasse ce qui doit être

fait en ce qui concerne les protocoles initiaux», et qu'il avait demandé à son équipe de faciliter la transition de M. Biden, bien qu'il n'ait toujours pas reconnu sa défaite. «Notre affaire continue à fond (sic), nous poursuivrons notre juste combat, et je crois que nous gagnerons !», a déclaré M. Trump, faisant référence à une série d'actions en justice que sa campagne a lancées dans de multiples Etats, dans le but de renverser les résultats électoraux. Il a toutefois ajouté que permettre le début de la transition était «dans le meilleur intérêt de notre pays».

## La victoire de Biden dans l'Etat-clé du Michigan officiellement certifiée

La victoire du démocrate Joe Biden dans l'Etat-clé du Michigan a été officiellement certifiée, lundi, un nouveau revers pour Donald Trump qui refuse toujours de concéder sa défaite à la présidentielle du 3 novembre. Une commission a validé le décompte des résultats dans cet Etat doté de seize grands électeurs, où Joe Biden dispose d'une avance de plus de 155 000 voix sur 5,5 millions de suffrages exprimés. Un des quatre membres de cette commission, un républicain s'est abstenu, reprenant à son compte les accusations d'irrégularités préférées, sans

preuves, par le président sortant qui avait remporté d'un cheveu cet Etat en 2016. C'est «inacceptable» qu'il reste «tellement de questions non résolues», a déclaré Norman Shinkle, lors d'une réunion retransmise en direct en ligne et suivie par des dizaines de milliers de personnes. La certification des résultats électoraux est d'ordinaire un exercice de routine peu suivi. Mais le président Trump et ses alliés avaient mis la pression ces derniers jours sur les républicains du Michigan dans l'espoir de retarder le processus. Deux élus du Congrès local avaient même été invités à la Maison-Blanche vendredi. Le deuxième républicain siégeant à la commission de certification du Michigan, Aaron van Langevelde a toutefois estimé lundi qu'il y avait beaucoup de «mauvaises interprétations sur le rôle» de cet organe. «Nous ne sommes pas un tribunal, nous ne pouvons pas conduire un procès», a-t-il souligné, en estimant qu'il était de son «devoir» de certifier les résultats. «La démocratie a prévalu», a réagi sur Twitter la Secrétaire d'Etat du Michigan, Jocelyn Benson. Le vote de la commission «confirme une vérité: l'élection était juste et sécurisée et son résultat reflète la volonté des électeurs», a ajouté la démocrate. Un autre Etat-clé, la Pennsylvanie, où Joe Biden bénéficie d'une avance de plus de 80 000 votes, doit également certifier ses résultats lundi.

## Santé

## L'Unicef travaille avec plus de 350 partenaires pour livrer les vaccins anti-Covid-19

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a annoncé lundi qu'il travaillait avec plus de 350 partenaires, notamment de grandes compagnies aériennes, des compagnies maritimes et des associations de logistique du monde entier, pour livrer les vaccins anti-Covid-19 dans plus de 92 pays et régions dès que les doses seront disponibles. Eteleva Kadilli, directrice de la Division des approvisionnements de l'Unicef, a souligné l'importance du partenariat pour garantir les capacités nécessaires à cette entreprise massive. «Alors que les travaux de développement des vaccins anti-Covid-19 se poursuivent, l'Unicef intensifie ses efforts avec les

compagnies aériennes, les opérateurs de fret, les compagnies maritimes et d'autres associations de logistique pour fournir des vaccins vitaux aussi rapidement et aussi en sécurité que possible», a-t-elle déclaré. «Cette collaboration inestimable contribuera grandement à garantir la mise en place de capacités de transport suffisantes pour cette opération historique et gigantesque. Nous avons besoin de tout le monde sur le pont, alors que nous nous préparons à fournir des doses de vaccin anti-Covid-19, des seringues et d'équipements de protection individuelle pour protéger les travailleurs de première ligne dans le monde entier», a ajouté la responsable de l'Unicef.

Pour lancer les préparatifs, l'Unicef, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Association internationale du transport aérien (IATA) ont informé la semaine dernière les principales compagnies aériennes mondiales des besoins en capacités attendues et discuté des moyens de transporter près de deux milliards de doses de vaccins anti-Covid-19 l'année prochaine, qui s'ajoutent au milliard de seringues qui doivent être transportées par voie maritime. Enfin, a indiqué l'agence, l'Unicef évaluera également dans les semaines à venir les capacités de transport existantes pour identifier les lacunes et les besoins futurs.

## Iran

## Téhéran porte plainte devant la CIJ en raison des «conséquences des embargos américains sur la santé des Iraniens»

Le ministère iranien de la Santé et de l'Education médicale a annoncé lundi qu'une plainte allait être déposée devant la Cour internationale de justice (CIJ) en raison des «conséquences des embargos américains sur la santé des Iraniens». «Les embargos ont nui à la santé de la population à divers égards. Ce dossier est en train d'être traité par le vice-président chargé des affaires juridiques», a déclaré le vice-ministre Taher Mouhebaty au cours d'une conférence de presse virtuelle, cité par l'agence de presse officielle IRNA. Le ministère de la Santé fournira tous les documents nécessaires au vice-président pour qu'il porte l'affaire devant la CIJ, a-t-il ajouté. En raison des sanctions étendues qu'il

impose à l'Iran, le gouvernement américain empêche dans la pratique l'Iran d'accéder aux systèmes de survie et au matériel médical dont il a besoin pour lutter contre la pandémie, a rappelé M. Mouhebaty. Chaque fois que l'Iran essaie d'importer des kits de test, des vaccins ou des dispositifs médicaux, il se heurte aux obstacles créés par les embargos, a noté le responsable. Sans la capacité de l'Iran à produire localement des kits de test et des dispositifs PCR, «nous serions confrontés à de graves problèmes», a déclaré M. Mouhebaty. En avril, le président iranien Hassan Rohani a qualifié l'embargo sur le matériel médical imposé à l'Iran par les Etats-Unis de «terrorisme médical».

## ONU

## Première réunion hier du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Tigré

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu hier sa première réunion sur la guerre au Tigré, à la demande de l'Afrique du Sud, du Niger, de la Tunisie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, selon des sources diplomatiques. Cette réunion virtuelle se tiendra à huis clos et il n'était pas clair lundi soir si elle donnerait lieu à la publication d'une déclaration, a-t-on précisé de mêmes sources. Cette session intervient alors que le président de la région dissidente du Tigré, dans le nord de l'Ethiopie, a affirmé lundi que son peuple était «prêt à mourir», au lendemain d'un ultimatum de 72 heures lancé par le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, aux dirigeants tigréens pour qu'ils se rendent. Le sujet de l'Ethiopie a été abordé à la mi-novembre par les 15 membres du Conseil de sécurité, mais c'était à l'occasion d'un déjeuner mensuel virtuel organisé par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, selon des diplomates. Leur discussion hier a été donc leur premier réel échange formel depuis le déclenchement de l'opération militaire éthiopienne au Tigré, qui a entraîné la fuite de

plus de 40 000 personnes vers le Soudan voisin. Antonio Guterres avait réclamé vendredi «l'ouverture de couloirs humanitaires» pour venir en aide à la population prise au piège des combats dans le nord de l'Ethiopie.

### L'ONU appelle à protéger de toute urgence les civils dans la région éthiopienne

Après l'ultimatum lancé par le gouvernement éthiopien au Tigré, les Nations unies ont appelé lundi les forces nationales et régionales à protéger les civils dans cette région assiégée. «Les Nations unies et leurs partenaires humanitaires en Ethiopie appellent de toute urgence toutes les parties au conflit à respecter toutes les obligations du droit international humanitaire et à protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris les établissements de soins et les systèmes d'approvisionnement en eau», a indiqué Stéphane

Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Cet appel fait suite à l'ultimatum lancé dimanche par le gouvernement d'Addis-Abeba, qui a donné 72 heures au Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) pour se rendre. Des rapports ont révélé que les Forces de défense nationales éthiopiennes (ENDF) avaient encerclé Mekelle, la plus grande ville du Tigré, et étaient prêtes à lancer une attaque avec des armes lourdes. «Les partenaires humanitaires soulignent également qu'il est urgent que toutes les parties au conflit permettent aux personnes recherchant aide ou sécurité de circuler librement et en toute sécurité, y compris à travers les frontières locales ou internationales, et quelle que soit leur appartenance ethnique», a déclaré M. Dujarric. L'ONU et ses partenaires en Ethiopie sont prêts à fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par le conflit, a affirmé le porte-parole, précisant que les travailleurs humanitaires devaient pour cela pouvoir accéder librement et en toute sécurité à la région.

Ahsene Saaid / Ag.

## Présidentielle au Burkina Faso Les partis de la majorité présidentielle appellent au «respect des résultats»

Les partis de la majorité présidentielle au Burkina Faso ont appelé hier au «respect des résultats» du double scrutin présidentiel et législatif de dimanche, après des menaces répétées de l'opposition de ne pas reconnaître les résultats. «L'APMP, (Alliance des partis de la majorité présidentielle) invite tous les acteurs au respect des résultats des urnes», et les «candidats à recourir aux structures appropriées, notamment aux juridictions compétentes pour examen de leurs récriminations», a déclaré au nom de la majorité Me Benewende Sankara, lors d'une conférence de presse à Ouagadougou. Lundi, alors que la commission électorale venait d'entamer la publication partielle des résultats, l'opposition burkinabè a estimé que le double scrutin présidentiel et législatif de dimanche était «émaillé de fraudes», menaçant de «ne pas accepter des résultats entachés d'irrégularités». L'opposition avait déjà affirmé, samedi, à la veille du scrutin qu'une «fraude massive» était en préparation. Parmi les griefs cités par l'opposition, figurent la non-ouverture ou l'ouverture tardive de bureaux de votes, le transport non sécurisé des urnes, le manque de matériels ou de personnels ou encore la modification arbitraire de la cartographie des bureaux de vote. L'opposition a déposé une plainte contre X samedi, veille du scrutin. «L'APMP considère que les failles et insuffisances, qui ont émaillé le déroulement du scrutin, ne sauraient refléter une quelconque volonté de porter atteinte à la sincérité du scrutin», a indiqué M. Sankara, estimant que «les failles relevées portent préjudice à l'ensemble des candidats et partis politiques en compétition et cela de la même manière». Le clan présidentiel a promis, comme en 2015, une victoire au premier tour de ce scrutin considéré comme le plus ouvert de l'histoire du Burkina, pays très pauvre d'Afrique de l'Ouest qui a connu de multiples coups d'Etat depuis son indépendance. Une victoire dès le premier tour permettrait à Roch Marc Christian Kaboré d'éviter un second tour contre un candidat soutenu par l'ensemble de l'opposition. Le double scrutin s'est déroulé dimanche sous haute tension sécuritaire, le Burkina Faso vivant ses heures les plus sombres depuis l'indépendance, miné par des attaques de groupes terroristes qui ont fait au moins 1200 morts en cinq ans.

Parution

## Trois nouvelles publications des éditions «Barzakh» en librairie

Les éditions «Barzakh» ont annoncé à Alger la sortie de trois nouveaux ouvrages, deux beaux livres et un roman traduit vers la langue française qui sont déjà disponibles en librairie.

«Tlemcen, ou les lieux de l'écriture» une réédition de l'ouvrage de Mohamed Dib sorti en 1993 et enrichi de photographies inédites prises par l'auteur en 1946 a été publié par en coédition avec les éditions françaises «Images plurielles». Ce beau-livre disponible en librairie représente une assise en images posée inconsciemment par Mohamed Dib à une grande partie de ses œuvres littéraires, en plus de restituer un quotidien algérien vu par un algérien. Lors de la présentation de cet ouvrage les responsables des éditions Barzakh ont détaillé les conditions particulières de la réalisation de cet ouvrage, imprimé en Italie, et qui a nécessité le concours de plusieurs corps de métiers comme l'infographie et le traitement d'image en plus de la difficulté d'acheminer les ouvrages vers l'Algérie en période de pandémie. Autre beau-livre mis en vente cette semaine *Pouillon et l'Algérie, bâti à hauteur d'homme*, dédié à l'œuvre de l'architecte en Algérie vue par les photographes suisses Daphné Bengoa et Leo Fabrizio accompagnées de textes de la romancière algérienne Kaouther Adimi. Si l'ouvrage s'intéresse de manière purement documentaire aux bâtiments réalisés par Fernand Pouillon à Alger, Timimoun, ou encore Annaba, il propose un autre regard plus poétique sur ces ouvrages entrant dans l'intimité des foyers. Les éditions Barzakh ont également annoncé la sortie de *Un jour idéal pour mourir* une traduction vers le français du roman de Samir Kacimi traduit par Lotfi Nia. Le choix de l'éditeur s'est porté sur Samir Kacimi, un auteur déjà traduit vers l'anglais, le français et l'italien



pour «faire connaître la littérature algérienne contemporaine écrite en langue arabe» à un lectorat francophone algérien et étranger. Fondées en 2000 par Selma Hellal et Sofiane Hadjadj, les éditions Barzakh devaient fêter leur vingtième anniversaire avec un programme exceptionnel de publications et de rééditions. La pandémie de coronavirus qui a paralysé le secteur du livre oblige l'éditeur à reporter son programme à 2021 tout «en essayant de résister à la situation particulière» que connaît le créneau du livre.

M. Toumi

TNA

## Des «Journées théâtrales de la Casbah» prochainement

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi abritera prochainement une nouvelle manifestation annuelle dédiée au 4<sup>e</sup> art et baptisée «Journées théâtrales de la Casbah», a annoncé, lundi à Alger, Mohamed Yahiaoui, directeur général du TNA. Cette manifestation qui sera au programme «dès que les conditions sanitaires le permettront», sera organisée par le TNA et la commune de la Casbah avec la participation des théâtres régionaux, des coopératives et d'invités maghrébins. S'exprimant lors d'une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le TNA et l'Assemblée populaire communale (APC) de la Casbah, Mohamed Yahiaoui a indiqué que ce projet émerge de «l'apport considérable des enfants de la Casbah au théâtre algérien». En plus de ces journées la convention de partenariat permet à l'APC l'exploitation des espaces du Théâtre national algérien pour l'organisation de festivités lors de fêtes nationales ou religieuses, ainsi que pour la célébration de la Journée de Casbah (23-Février). L'APC de la Casbah peut également exploiter la place faisant face à la bâtisse du TNA, pour l'organisation d'expositions (livres, dessins, artisanat) et d'événements culturels et artistiques. Dans le cadre de cette convention les établissements scolaires et sections de scouts de la Casbah peuvent bénéficier de réduction sur les droits d'accès au théâtre.

• Institut français d'Alger

## Projection de «Visa pour le paradis»

L'Institut français d'Alger vous convie le mercredi 2 décembre de 14h30 à 18h00 à assister à la projection de *Visa al Paraiso* (Visa pour le paradis), *Regards sur l'étranger, l'autre nous-mêmes* de Lillian Liberman (Mexique, Documentaire, 85', 2010). Ce documentaire met en scène plus de 500 000 personnages et un héros, Gilberto Bosques, consul du Mexique en France et sauveur des républicains qui purent échapper au nazisme et au fascisme de l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a aidé des Espagnols et aussi des juifs, des Français, des Libanais et d'autres victimes de persécutions. Avec de petits moyens, la réussite de ce projet réside dans les récits des enfants de tous ceux pour qui Bosques, sous le mandat de Cárdenas, a pu obtenir la nationalité mexicaine, qui leur a permis de commencer une nouvelle vie dans un pays libre. Pour réserver, il suffit d'écrire à l'une des deux adresses. Séance de 14h30: filmvisa14h30.alger@if-algerie.com. Séance de 18h00: filmvisa18h00.alger@if-algerie.com. La réservation est limitée aux cinquante premières demandes dans le cadre du protocole sanitaire anti-covid. Cette projection est organisée en partenariat avec l'ambassade du Mexique en Algérie.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUMERDES

DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS

NIF : 099835019277907

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 21 / DEP / 2020

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours National Restreint N° 04/DEP/2019, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant :

**Maîtrise d'œuvre (Etude + Suivi) Pour la réalisation d'un groupe scolaire type D au niveau du site 588 logements en location- vente à Ouled Moussa (Cité d'habitat intégrées 2018).**

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation	B E T	Note globale obtenue	Montant de l'offre corrigé	Critères de choix du BET retenu
Maîtrise d'œuvre (Etude + Suivi) Pour la réalisation d'un groupe scolaire type D au niveau du site 588 logements en location- vente à Ouled Moussa (Cité d'habitat intégrées 2018).	BET DIAB SADOK  NIF : 1985 3901 0455 816	116.98	7 587 405.00 DA	Offre mieux disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente ( commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant+

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

L'Echo d'Algérie : 25/11/2020

Anep : 2016 018 724

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE BATNA1

VICE RECTORAT CHARGE DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

NIF : 098905015000245

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Suite au procès-verbal d'évaluation technique et financière N° 27 du 08-07-2019.

L'Université BATNA1, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/VRDPO/UB1/2018 apparu dans les journaux *Le Soir* du 25-12-2018 et *L'ECHO D'ALGERIE* du 26-12-2018 et BOMOP arabe et français N° 1634 du 30-12-2018 au 05-01-2019 portant EQUIPEMENTS POUR LE PLATEAU TECHNIQUE D'ANALYSE PHYSICO CHIMIQUE DE L'UNIVERSITE DE BATNA1, ce qui suit :

LOT	Soumissionnaire Retenu	Montant après correction en TTC (DA)	Délai (jour)	Note Technique .../70 pts	Note Financière .../30 pts	Note Globale .../100 pts	Observations
LOT: 01	SARL TRIPODE NIF : 09980502215688	12 283 440,00	90	70,00	30,00	100,00	MIEUX DISANT
LOT: 02	SARL TRIPODE NIF : 09980502215688	9 282 000,00	90	70,00	23,08	93,08	MIEUX DISANT
LOT: 03	SARL TRIPODE NIF : 09980502215688	3 570 000,00	90	70,00	30,00	100,00	MIEUX DISANT
LOT: 04	EURL EXOSAFE NIF : 009095022396041	8 368 080,00	60	65,00	30,00	95,00	MIEUX DISANT
LOT: 05	SARL GAMA MEUBLE NIF : 000025006352018	3 587 850,00	15	70,00	30,00	100,00	MIEUX DISANT
LOT: 06	ميروك التونك NIF : 296702010084338	8 711 990,00	30	59,00	30,00	89,00	MIEUX DISANT
LOT: 07	منى عصام NIF : 198205070007247	2 195 550,00	70	63,00	30,00	93,00	MIEUX DISANT
LOT: 08	ANNULE par la Commission des marchés publics et des délégations de service public A Cause De L'erreur Dans Le Bordereau Des Prix Unitaires Concernant Le Deuxieme Article Du LOT N° 08						
LOT: 09	CHENGUITI ASCENSEUR NIF : 00103101167680	5 950 000,00	30	65,00	30,00	95,00	MIEUX DISANT

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de candidats, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du bureau de suivi des marchés publics (2eme étage du rectorat), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et la presse. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'Echo d'Algérie : 25/11/2020

Anep : 2016 018 974



**NUMEROS UTILES**

**Numéros Verts**

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

**Urgences**

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

**Hôpitaux**

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

**Compagnies Aériennes**

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

**Dépannages**

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

**Radios**

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

**Services**

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

**Hôtels - Alger**

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

**Hôtels - Sud**

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



**21h05 : New Amsterdam**

Des patients, des détenus de la prison de Rikers, parviennent à s'échapper. Tout l'hôpital est placé en isolement. Max et Helen se retrouvent alors en grand danger. Ella reçoit le soutien de Kapoor après avoir souffert d'une attaque de panique, Frome se remet en question après une dispute avec son mari...



**21h05 : La famille Bélier**



Les Bélier, agriculteurs en Normandie, sont sourds, à l'exception de Paula, la fille lycéenne, qui a pris l'habitude de régler au téléphone de nombreux soucis familiaux. Émue par l'arrivée au lycée d'un beau Parisien bouclé, Gabriel, Paula persuade sa meilleure amie Mathilde,...

**21h05 : Le meilleur pâtissier**



Sept pâtisseries sont encore en lice pour cette huitième semaine de concours. Les candidats auront deux heures pour confectionner un gâteau à base de crème et de fraises dans un écrin qu'ils auront réalisé...

**21h19 : Enquête sous haute tension**



Valence, préfecture de la Drôme, compte 730 gendarmes dont une soixante spécialement formés pour des opérations à haut risque, le PSIG-SABRE. Pendant plusieurs mois, des caméras ont suivi ces femmes et ces hommes qui se battent chaque jour pour assurer la sécurité de leurs concitoyens...

**21h05 : Blacklist**



Reddington révèle à Berlin que sa fille, Zoé, est en vie. Elle leur révèle que leur véritable ennemi est un homme surnommé «Le Décembriste». En combinant leurs recherches, Reddington et Berlin finissent par découvrir la véritable identité du «Décembriste»...



**22h30 : C dans l'air**



Du lundi au samedi, «C dans l'air» donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet...



**21h08 : Résistance**



Au début de la Seconde Guerre mondiale, Marcel Mangel mène une double vie : il travaille dans la boucherie de son père et donne des spectacles de mime qui s'inspirent de son idole, Charlie Chaplin. En 1942, alors qu'il n'a que 19 ans, Marcel Mangel s'engage,...



**21h05 : Camping Paradis**



Philippe Marty, animateur télé, est au creux de la vague. Il en est réduit à présenter son jeu «Cœur à cœur» dans les campings. La première étape de sa tournée d'été l'amène chez Tom. Anne, sa compagne et fidèle assistante, fait les frais de sa mauvaise humeur...



**21h05 : Palais de Monaco**



A Monaco, le Palais Princier domine Monaco du haut de sa falaise de plus de 60 mètres de haut et surplombe la mer. Le début des travaux remonte à 1215 avec la construction d'une imposante forteresse pour défendre la République génoise d'éventuelles attaques menées par ses ennemis...



**Hôtel - Béjaïa**

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

**Hôtel - Tizi-Ouzou**

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

**AEROPORTS**

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

**Hôtels - Est**

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

**Hôtels - Ouest**

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

CAF

# Le temps des réformes est-il arrivé ?

Y a-t-il quelque chose de pourri dans le milieu du football ? Ces dernières années, plusieurs hauts responsables et dignitaires du ballon rond ont été incriminés dans des affaires de corruption ou de mauvaise gouvernance.

Sepp Blatter (Fifa), Michel Platini (UEFA) et dernièrement Ahmad Ahmad (CAF), pour ne citer que ceux-là, ont tous été plus ou moins impliqués dans des dossiers louches et ont fait l'objet d'enquêtes ayant conduit à leur éviction. C'est toute la crédibilité des instances footballistiques qui est remise en cause. Il faut dire que ces instances ont toujours évolué à l'abri des regards. Elles ont bénéficié d'une grande liberté et d'une autonomie que l'on ne trouve pratiquement nulle part ailleurs. Une sorte de République dans la République. Ses dirigeants n'avaient de compte à rendre à personne. Tout le monde savait qu'il se passait des choses peu orthodoxes, mais on les considérait comme faisant partie des « règles du jeu ». A la CAF, plus particulièrement, où la corruption s'est érigée en système à tous les niveaux et à tous les paliers, surtout à l'époque de Issa Hayatou. On pensait que l'arrivée surprise au pouvoir du Malgache, Ahmad Ahmad, soutenu à l'époque par le président de la Fifa Gianni Infantino, allait favoriser le renouveau de l'instance africaine de football. Mais on a vite compris qu'Ahmad Ahmad qui trainait déjà des casseroles derrière lui dans son pays, n'était pas l'homme de la situation. Il a dû d'emblée faire face à une grande résistance interne de la part des anciens barons du système, mais c'est surtout le fait d'avoir été lâché par Infantino qui lui a été fatal. La Commission d'éthique de la Fifa vient de le suspendre pour une durée de cinq ans pour «manquement à l'éthique». Du coup, il ne pourra pas se porter candidat pour un nouveau mandat lors des élections présidentielles prévues au mois de mars prochain. Ce qui devrait ravir Kheireddine Zetchi qui a vivement critiqué dernièrement la gestion de Ahmad Ahmad à la tête de la CAF. Ils sont désormais quatre postulants pour sa succession : l'Ivoirien Jacques Anouma, le Sud-Africain Patrice Motsepe, le Sénégalais Augustin Senghor et le Mauritanien Ahmed Yahya. Le futur président pourra-t-il apporter la bonne gouvernance qui manque cruellement à la CAF ? Une chose est sûre, il doit d'abord avoir



l'aval du boss du football Gianni Infantino dont le contrôle sur la CAF est un secret de Polichinelle. Une immixtion, il est vrai, favorisé par les dirigeants africains, voire demandée expressément. Il y a du pain sur la planche au niveau de la Confédération, beaucoup de réformes à apporter. Reste à savoir si le prochain président aura les compétences et surtout les coudees franches pour pouvoir les réaliser. La CAF a besoin de

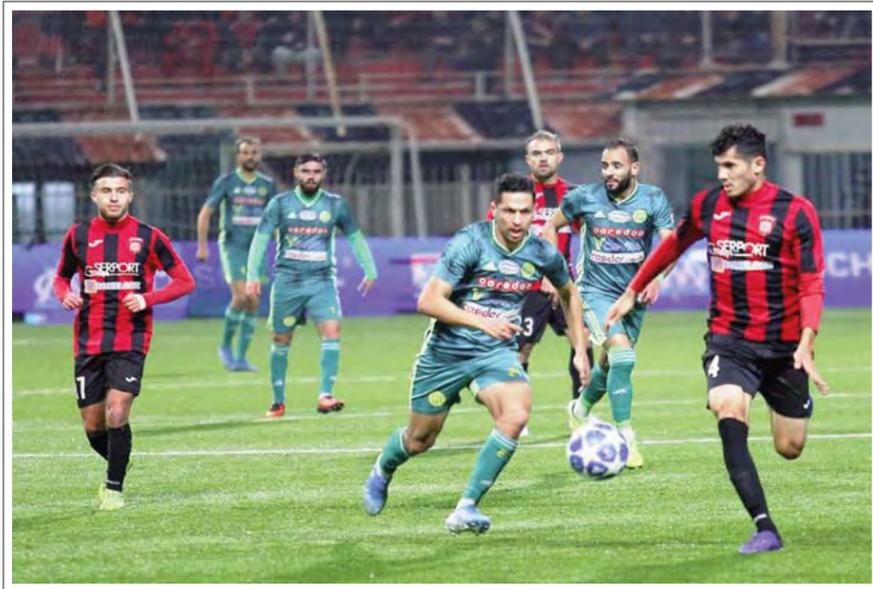
recouvrer sa crédibilité, sa dignité pour gagner le respect auprès des autres instances.

Des qualités qu'elle a complètement dilapidées ces dernières années. Même si le mal est profond, il y a toujours de l'espoir pour faire changer les choses. Il suffit qu'il y ait de la volonté et de la sincérité. Mais est-ce trop demandé ?

Ali Nezlioui

Ligue 1

## Le protocole sanitaire anti-Covid appréhendé par les clubs



Le protocole sanitaire anti-Covid imposé par les autorités compétentes avant le démarrage vendredi du championnat 2020-2021 de football, suscite quelques appréhensions chez les dirigeants de clubs qui n'excluent pas l'apparition d'éventuelles difficultés lors de l'application des différents points. A l'arrêt depuis le 16 mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, le championnat d'Algérie de Ligue

1 reprend ses droits vendredi et samedi prochains, au moment où un débat s'instaure sur les véritables capacités des clubs à garantir le strict respect et application des mesures contenues dans le protocole sanitaire. Samedi dernier, le stade du 5-Juillet d'Alger a abrité le premier match de la saison, celui de la Supercoupe d'Algérie, remporté par le CR Belouizdad face à l'USM Alger 2-1, et au

cours duquel le protocole sanitaire en question a été mis en œuvre. A cette occasion, les télé-spectateurs — et les dirigeants des clubs — ont pu découvrir cette nouvelle réalité contraignante imposée par le Covid-19, alors que le championnat de Ligue 1 va démarrer vendredi, avec une nouvelle formule où 20 clubs croiseront le fer tout au long des 38 journées du calendrier. Pour le directeur du pôle compétitif du CR Belouizdad, Toufik Korichi, les clubs de L1 auront des difficultés à appliquer strictement le protocole sanitaire, fondant son opinion sur l'expérience qu'il a vécue autour du match de Supercoupe d'Algérie. «A travers cette rencontre, on s'est rendu compte de la difficulté, pour les clubs, d'appliquer et de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire, tout au long de la saison. La Supercoupe était un rendez-vous spécial, organisé par la Ligue de football professionnel (LFP) dans la grande enceinte du 5-Juillet, en présence des hautes autorités... Malgré cela, nous avons constaté des difficultés dans la maîtrise de l'ensemble du processus du protocole. Qu'en sera-t-il alors pour les matches de championnat !», a indiqué Korichi. «Personnellement, je m'interroge sur le devenir du protocole sanitaire et le degré de son respect tout au long des 38 journées de championnat», a-t-il poursuivi. Parmi les mesures contenues dans le protocole, préalable à la reprise du championnat, figurent les tests PCR que les clubs doivent effectuer pour leurs joueurs et staffs techniques 72 heures avant chaque rencontre. Sachant que ces tests ne restent valables que pour une période limitée

puisque, avant même l'obtention des résultats, le joueur peut être contaminé par un porteur du virus. Par conséquent, la direction du club est obligée, dès l'accomplissement du test PCR, d'isoler ses joueurs jusqu'au jour du match. À titre d'exemple, le CRB a procédé, à l'occasion du match de Supercoupe, au regroupement de ses joueurs dans un hôtel où l'équipe a effectué les tests PCR. «Nous avons établi une convention avec une clinique privée pour faire subir, au niveau de l'hôtel, les tests PCR aux joueurs. Ces derniers rejoignent par la suite leurs chambres individuelles. Après les résultats négatifs des tests, nous pouvons alors mettre deux joueurs par chambre», a-t-il expliqué. Les joueurs du CRB ont même été interdits de quitter l'hôtel, voire rendre visite à leurs familles, de peur de contracter le virus (...) outre le fait de prendre le déjeuner et dîner loin des autres personnes, et en respectant la distanciation, et ce jusqu'au jour du match», a poursuivi Korichi. De son côté, le vice-président du conseil d'administration de la JSM Skikda, Abderrahmane Lemaici, a estimé que l'application du protocole de santé Covid-19 constituait une «nouvelle situation dure» pour tous les clubs, mais «nous n'avons pas le choix et nous devons faire face à cette situation». «Nous travaillons à la mise en œuvre du protocole conformément aux exigences de la Fédération algérienne de football, mais il est difficile de se conformer pleinement à son contenu, tant en termes d'hébergement des acteurs que de la difficulté de les surveiller pour éviter l'infection», a-t-il déclaré.

## La LFP «vole au secours» des clubs

Parmi les points-clés du protocole de santé Covid-19, figure le déroulement des rencontres sans public, dans le but de réduire le nombre de personnes dans les stades, tout en assurant la propreté des installations et la régulation de la circulation, en particulier dans les zones d'accès et les goulots d'étranglement, avec le marquage au sol. À cet égard, Lemaici a indiqué que le stade 20-Août de Skikda est une «grande installation avec les structures nécessaires» pour mettre en œuvre le protocole de santé. Il comprend deux entrées, six vestiaires pour les équipes, un vestiaire pour les arbitres et une salle de contrôle anti-dopage. En revanche, Toufik Korichi a fait savoir qu'il n'a pas d'«éléments concrets» en ce qui concerne les mesures prises au stade 20-Août d'Alger, toujours en travaux. La mise en œuvre du protocole anti-Covid va éprouver financièrement les clubs

algériens, en particulier les formations en manque de moyens, contraintes d'allouer un budget supplémentaire pour faire face à cette crise sanitaire, avant que la LFP n'annonce sa disposition à prendre en charge les tests PCR. «Les coûts sont très élevés pour l'application du protocole. Pendant notre stage préparatoire dans la capitale, nous avons effectué trois échantillons d'analyse qui nous ont coûté 120 millions de centimes, soit 40 millions par échantillon, ce qui est énorme pour notre club», a indiqué le vice-président du conseil d'administration des V et Noir, soulignant que son équipe a dû «réquisitionner tout un hôtel pour l'application de la distanciation physique, mettant à rude épreuve le budget du club». Lemaici s'est, par ailleurs, interrogé sur la capacité de la LFP à s'engager pour assurer le coût des tests : «Merci à la Ligue pour son initiative, mais vu le

prix élevé des tests, pourra-t-elle les prendre en charge jusqu'à la fin de la saison ou nous laissera-t-elle tomber au milieu de la route?». Pour sa part, le dirigeant du CRB s'est demandé comment les clubs pourraient se permettre de tels coûts tout au long de la saison : «Le coût d'un test PCR pour les joueurs et staff technique avant chaque rencontre est estimé à 50 millions. Honnêtement, c'est très cher». Le président de la LFP, Abdelkarim Medouar, a annoncé, vendredi, que son instance était prête à prendre en charge les tests PCR tout au long de la saison, c'est-à-dire une moyenne de 1000 tests par journée de championnat, «sous conditions», appelant les autorités publiques à faire réussir cette opération en mettant à disposition les kits nécessaires au niveau de toutes les wilayas du pays.

Bessa N. / Ag.

Météo

Min°  
Max°

Alger

Oran

Constantine

Béchar

Ouargla

10°/20°

13°/21°

3°/19°

8°/18°

9°/21°

Horaires  
des prières

Alger

El Fadjr

El Dohr

El Aasr

El Maghreb

El Icha

06h05

12h35

15h14

17h33

18h59

## Coronavirus

# 1133 nouveaux cas, 649 guérisons et 15 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Mille cent trente trois (1133) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 649 guérisons et 15 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, ce mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 77 000 dont 1133 nouveaux cas, soit 2,6 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2309 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 50 070, a précisé le Dr Fourar lors du point de

presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 14 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 12 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 37 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



## Nomination

### Boukadoum félicite Antony Blinken pour sa nomination à la tête du département d'Etat

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a adressé, ce mardi, un message de félicitations à M. Anthony Blinken, pour sa nomination en tant que secrétaire d'Etat américain par le Président élu Joe Biden. «Cher secrétaire d'Etat désigné, je suis ravi d'apprendre la nouvelle de votre (désignation) en tant que secrétaire d'Etat par le Président élu Joe Biden», écrit le chef de la diplomatie algérienne. «J'ai hâte d'échanger avec vous et de travailler sur de nombreuses questions, en particulier celles concernant la paix et la sécurité en Afrique et en Méditerranée», ajoute M. Boukadoum. «Je vous souhaite plein succès et soyez assuré de mon engagement personnel à bâtir les meilleures relations entre les Etats-Unis et l'Algérie.

## Industrie pharmaceutique

### Installation de Mme Bendahmane Amina dans les fonctions de cheffe de cabinet du ministère

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a présidé, hier au siège du ministère, la cérémonie d'installation de Mme Bendahmane Amina en tant que cheffe de cabinet du ministère. Cette installation vient dans le cadre du parachèvement de l'administration centrale du ministère de l'Industrie pharmaceutique, à l'issue de la promulgation du décret exécutif N° 20-272 portant organisation de l'administration cen-

trale du ministère de l'industrie pharmaceutique.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des cadres du secteur. À cette occasion, le ministre a appelé à «consentir davantage d'efforts dans la concrétisation du plan d'action adopté en vue d'atteindre les objectifs du secteur tracés et de relancer la croissance économique du pays en application des instructions du président de la République».

## Justice

### Le report de plusieurs affaires pénales intervient à «la demande de la défense des accusés»

Le report de plusieurs affaires pénales dont les procès étaient programmés au niveau de plusieurs juridictions intervient «à la demande de la défense des accusés, en raison de la contamination de certains des avocats constitués au coronavirus. «Suite aux informations relayées par certains titres de la presse nationale faisant état du report de plusieurs affaires pénales dont les procès étaient programmés au niveau de plusieurs

juridictions, à l'instar des cours de justice d'Alger et de Tipasa ainsi que le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed pour infection des accusés détenus à la Covid-19, le ministère de la Justice dément catégoriquement ces informations et explique que le report de ces affaires est intervenue à la demande de la défense des accusés, en raison de la contamination des avocats constitués au coronavirus».

Le ministère de la Justice «réaffirme, qu'à la faveur de la prise des mesures préventives nécessaires par les responsables des établissements pénitentiaires pour protéger les détenus, le nombre d'infection à la Covid-19 parmi la population carcérale depuis l'apparition de la deuxième vague de cette pandémie jusqu'à aujourd'hui, s'élève à 30 cas, dont 26 se sont rétablis et 4 cas sont soumis aux soins thérapeutiques.

## USA

### Trump donne son feu vert au processus de transition vers une administration Biden

Donald Trump a annoncé, lundi soir, qu'il permettait l'ouverture du processus de transition vers une administration Biden, plus de deux semaines après l'annonce de la victoire du démocrate dont l'équipe a salué une étape permettant «un transfert du pouvoir pacifique». Le président républicain sortant s'est gardé de reconnaître directement la victoire de Joe Biden en promettant de poursuivre un «juste combat» alors qu'il multiplie les recours en justice, sans succès, pour tenter de démontrer des fraudes lors du scrutin du 3 novembre. «Néanmoins, dans le meilleur intérêt de notre pays, je recommande » que l'agence gouvernementale chargée du transfert du pouvoir fasse «ce qui est nécessaire concernant les protocoles, et j'ai demandé à mon équipe de faire de même», a-t-il tweeté. Cette décision fournit «à la prochaine administration les ressources et le soutien nécessaires pour mettre en œuvre un transfert du pouvoir pacifique et sans accroc», a salué un responsable de l'équipe de Joe Biden, Yohannes Abraham, dans un communiqué.



## CRAAG

### Nouvelle secousse tellurique de magnitude 3 à El Harrouch

Une secousse tellurique de 3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, mardi à 10h14 à El Harrouch dans la wilaya de Skikda, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 11 km au sud-ouest d'El-Harrouch. Il s'agit de la quatrième réplique consécutive après celle annoncée lundi de magnitude 3,4 enregistrée à 11h55 et des deux autres secousses signalées dimanche à 06h17 et 12h10 de magnitude 3,9 degrés chacune suite à un tremblement de terre de magnitude 5,2 degrés enregistré à 04h53.



## Gastronomie

### «La semaine de la cuisine italienne dans le monde» en version virtuelle

La manifestation «La semaine de la cuisine italienne dans le monde» se tient cette année dans le monde entier en version virtuelle, sous forme de master class et de rencontres, a-t-on appris auprès l'ambassade d'Italie à Alger. Cette 5<sup>e</sup> édition de l'événement qui se poursuit jusqu'au 29 novembre, prévoit un webinar sur «Le défi d'une alimentation saine pendant la pandémie de Covid-19 dans une situation de réfugiés prolongée» particulièrement axé sur la menace de malnutrition pendant la pandémie dans les camps de réfugiés en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (Pam). Un second webinar en collaboration avec l'Ecole internationale de cuisine italienne et l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger sera dédié à la diète méditerranéenne, un processus nutritionnel sain directe-

ment liée à l'identité et à la culture de ces pays. Un cycle de six masters class sur le thème «Découvrir l'Italie par ses traditions culinaires», dédié à la découverte des produits typiques de la cuisine italienne, est également au programme en plus de rencontre sur les éléments communs entre les cuisines algérienne et italienne. Le programme de «la semaine de la cuisine italienne dans le monde» est ouvert au public sur simple inscription sur le site Internet ou les réseaux sociaux de l'ambassade d'Italie à Alger. Née en 2016, cette manifestation est organisée par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, avec pour but de promouvoir les traditions culinaires et gastronomiques en tant que signes distinctifs de l'identité et la culture italienne.